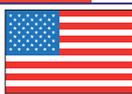
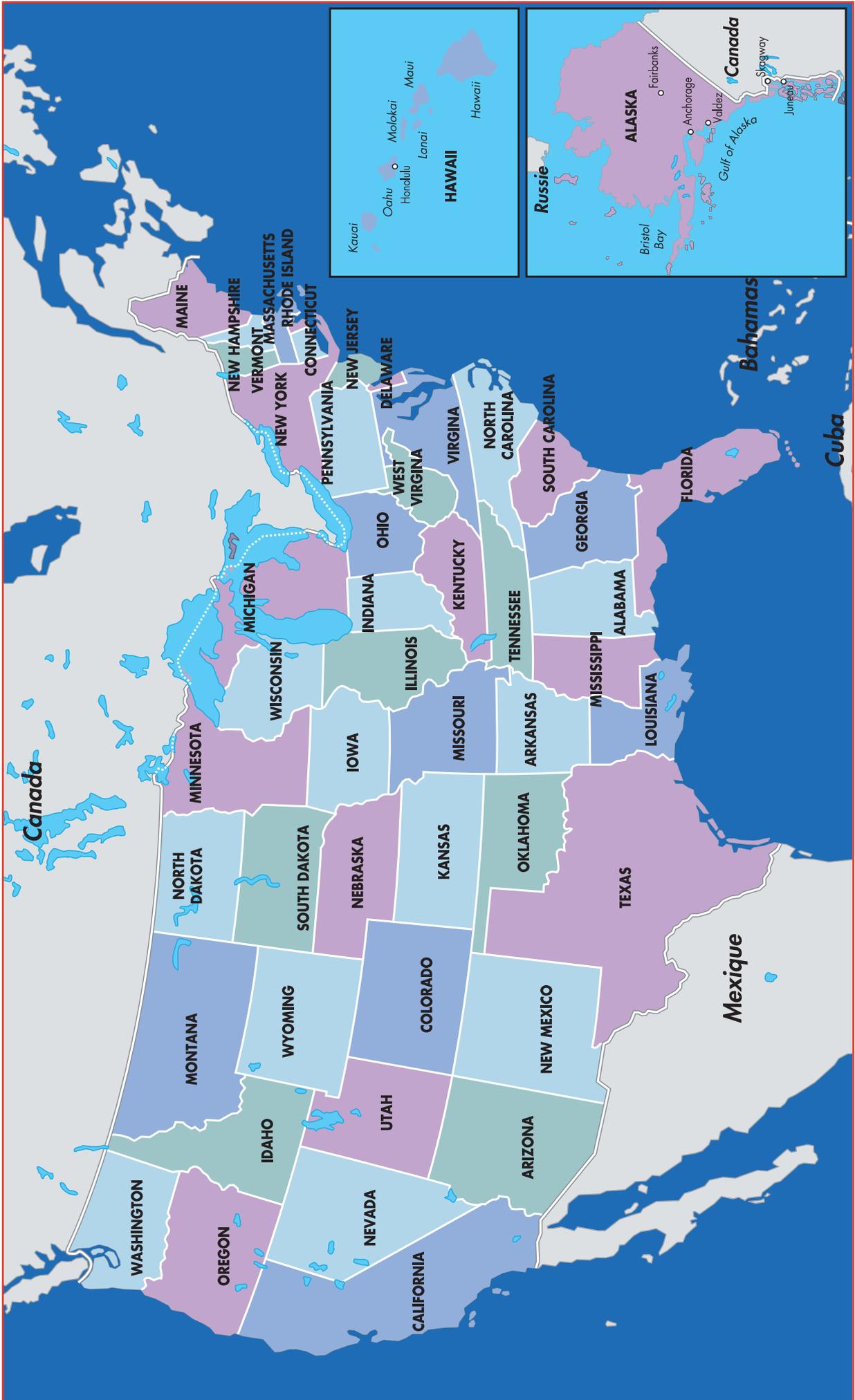




ETATS-UNIS





SOMMAIRE



PARTIE 1

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AUX ETATS-UNIS

page 4

- 1 Données démographiques et économiques générales
- 2 Les Etats-Unis, premier pays d'accueil des étudiants internationaux
- 3 Le système de l'enseignement supérieur

PARTIE 2

LES ACTEURS ÉTRANGERS DE LA MOBILITÉ ÉTUDIANTE

page 13

- 1 La mobilité internationale des étudiants américains
- 2 Les premiers pays d'accueil des étudiants des Etats-Unis
- 3 La promotion des études britanniques
- 4 La promotion des études italiennes
- 5 La promotion des études espagnoles
- 6 La promotion des études chinoises
- 7 La promotion des études allemandes

PARTIE 3

LA FRANCE ET SON DISPOSITIF D'ATTRACTIVITÉ

page 18

- 1 Les visas
- 2 L'offre de formation Français Langue Etrangère et les *summer schools*
- 3 Les inscriptions en université
- 4 Les activités de l'Espace et des relais CampusFrance aux Etats-Unis
- 5 La place de la francophonie
- 6 L'action des centres pluridisciplinaires

PARTIE 4

PERSPECTIVES ET ACTIONS

page 21

- 1 Comment augmenter la mobilité des étudiants américains vers la France ?
- 2 Les manifestations 2011

SOURCES STATISTIQUES

Ce *DOSSIER* s'appuie sur plusieurs sources statistiques qui ne présentent pas des données homogènes.

Aussi, pour la population étudiante entrante et sortante (parties 1, 2 et 4), la source majoritairement utilisée sera celle d'*Open Doors*.

En revanche, pour l'analyse plus détaillée des études suivies par ces étudiants en France (partie 3), les statistiques de référence (sauf mention contraire, pour les visas notamment) seront celles du MESR-DGESIP/DGRI-SIES - MEN-MESR DEPP.

PARTIE 1

L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR AUX ETATS-UNIS

1 Données démographiques et économiques générales

Comptant 317 millions d'habitants, les Etats-Unis sont le 3^e pays le plus peuplé au monde, après la Chine et l'Inde¹, avec un taux de fécondité de 2,12 (1,98 pour la France)². Ainsi les Etats-Unis devraient afficher plus de 370 millions d'habitants en 2030³.

Contexte économique

Les Etats-Unis, 1^{ère} puissance économique mondiale, affichent une croissance de 2,6% en 2010 et seraient

sortis de la récession dès la mi-2009. Cependant, le chômage reste à un niveau très élevé (9,7%) et les grands indicateurs économiques se redressent lentement.

Si la consommation des ménages et l'investissement industriel ont connu une hausse constante sur les cinq derniers mois de l'année 2010, ils restent à des niveaux faibles. Il en va de même pour les ventes d'appartements, un indicateur considéré comme important dans la mesure de la reprise économique⁴.

Evolution de la population : projection 2015-2030

	2015	2020	2025	2030	Evolution
Prévision de l'évolution de la population des 15-24 ans	45 238 000	45 212 000	46 672 000	48 419 000	7%

Source : ONU

2 Les Etats-Unis, premier pays d'accueil des étudiants internationaux

En 2008, les Etats-Unis ont formé 19 103 000 étudiants, dont 260 000 environ (soit 1,4%) étaient en mobilité.

Les deux populations sont en augmentation depuis l'an 2000, en particulier le nombre total d'étudiants en mobilité qui augmente très nettement : plus 25% pour le nombre total d'étudiants, plus 69% pour le nombre total d'étudiants en mobilité.

Candidatures dans les universités : la crise n'a pas freiné la hausse

Une hausse spectaculaire des candidatures dans les établissements d'enseignement supérieur les plus sélectifs a été enregistrée en 2009-2010.

- Harvard : nombre record de candidatures, plus de 30 000 ;
- Johns Hopkins : candidatures en hausse de 13% par rapport à l'an dernier ;
- University of Pennsylvania : +17% en un an ;
- University of Chicago : +42% en un an ;
- Princeton : +19% en un an.

Harvard, Princeton ou l'Université de Chicago sont réputés pour leurs systèmes de recrutement totalement indifférents aux revenus réels des étudiants (*need-blind recruitment*) qui peuvent recevoir en cas d'admission des bourses de l'institution.

Source : Ambassade de France aux Etats-Unis

Population étudiante (2000 à 2009)

	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	Evolution
Total des étudiants inscrits aux Etats-Unis	15 312 000	15 928 000	16 612 000	16 911 000	17 272 000	17 487 000	17 759 000	18 248 000	19 103 000	25%
Etudiants des Etats-Unis en mobilité internationale	154 168	160 920	174 629	191 321	205 983	223 534	241 791	262 416	260 327	69%
% d'étudiants américains en mobilité	1,0%	1,0%	1,1%	1,1%	1,2%	1,3%	1,4%	1,4%	1,4%	

Source : Institute of International Education: Open Doors 1948-2010

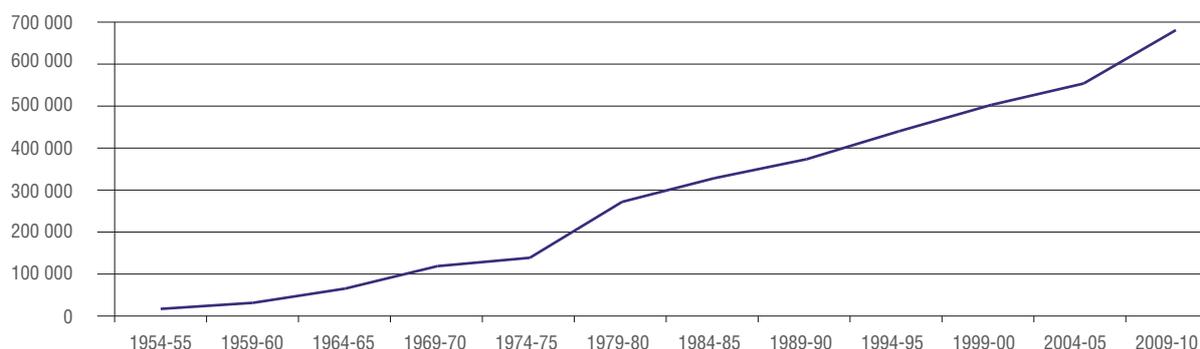
¹ Bilan du monde 2011, Hors-Série Le Monde.

² Source : INED pour 2009.

³ Source : ONU.

⁴ Bilan du monde 2011, op. déjà cité.

Population étudiante en mobilité entrante : évolution du nombre d'étudiants internationaux aux Etats-Unis depuis les années 1950



Source : Institute of International Education, Open Doors 1948-2010

Les Etats-Unis, premier pays d'accueil des étudiants internationaux

	2006-2007	2009-2010	2009-2010 % sur total des étudiants étrangers aux Etats-Unis	Evolution 2006-2009
Chine	67 723	127 628	18,5%	88,5%
Inde	83 833	104 897	15,2%	25,1%
Corée du Sud	62 392	72 153	10,4%	15,6%
Canada	28 280	29 697	4,1%	5,0%
Taiwan	29 094	28 065	3,9%	-3,5%
Japon	35 282	24 842	3,6%	-29,6%
Arabie saoudite	7 886	15 810	2,3%	100,5%
Mexique	13 826	13 450	1,9%	-2,7%
Vietnam	6 036	13 112	1,9%	117,2%
Turquie	11 506	12 397	1,8%	7,7%
Total	564 766	690 923	100,0%	22,3%

Source : Institute of International Education, Open Doors 1948-2010

En 2009-2010, la France est à la 17^e place avec 7 716 étudiants, soit 1,1% du nombre d'étudiants étrangers aux Etats-Unis, en augmentation de 4% par rapport à l'année précédente.

En 2009, le nombre d'étudiants étrangers aux Etats-Unis a encore augmenté : plus de 22% par rapport à 2006, même si la croissance par rapport à l'année précédente est plus modeste (plus 2,9%).

Le nombre d'étudiants chinois a progressé de manière spectaculaire. Ils sont désormais les plus nombreux à venir aux Etats-Unis : avec près de 130 000 étudiants, ils représentent 18,5% du total de la population étudiante en mobilité entrante.

Les Indiens viennent désormais en 2^e position avec plus de 100 000 étudiants, suivis par les Coréens qui sont plus de 70 000.

Le Canada, avec près de 30 000 étudiants, s'affiche en 4^e position et semble stagner par rapport aux trois principaux pays d'origine. Les étudiants canadiens

représentent moins de 5% de la mobilité étudiante entrante, un chiffre faible compte tenu de la proximité géographique.

Parmi les dix premiers pays d'origine, l'Arabie saoudite et le Vietnam émergent, avec des progressions remarquables sur quatre ans.

Le gouvernement américain réaffirme le rôle stratégique de l'éducation pour le bien-être social et la prospérité du pays, mais aussi pour le maintien de sa capacité d'initiative dans tous les domaines qui conditionnent sa prééminence internationale (influence culturelle au sens large). Aussi, l'accueil d'étudiants étrangers est-il plus que jamais une priorité à laquelle doivent concourir tous les services de l'Etat.

Répartition des étudiants internationaux aux Etats-Unis, par domaine d'études, en 2009-2010

Domaine	Nombre d'étudiants	% du total
Commerce et gestion	145 514	21,1%
Sciences de l'ingénieur	127 441	18,4%
Physique et sciences de la vie	61 285	8,9%
Mathématiques et informatique	60 780	8,8%
Sciences sociales	59 865	8,7%
Arts	35 801	5,2%
Santé	32 111	4,6%
Cours d'anglais	26 075	3,8%
Education	18 299	2,6%
Sciences humaines	17 985	2,6%
Agriculture	10 317	1,5%
Autres	76 743	11,1%
Non-déclaré	18 707	2,7%
Total	690 923	100%

Sources : Institute of International Education: Open Doors 1948-2010

Par domaines d'études, les étudiants en mobilité entrante aux Etats-Unis suivent majoritairement des cours de commerce et de gestion (21,1%), puis de sciences de l'ingénieur (18,4%).

Les filières de physique, de mathématiques et de sciences sociales représentent chacune un peu moins de 10% du total des études suivies, toutes les autres filières se situant au niveau de 5% ou moins. A noter que les formations en art totalisent 5,2% des inscriptions et que les cours d'anglais représentent 3,8%.

La mobilité entrante aux Etats-Unis passe par un certain nombre d'acteurs, dont l'*Institute of International Education* (IIE) et le *Bureau of Educational and Cultural Affairs* (ECA) du département d'Etat américain¹.

3 Le système de l'enseignement supérieur aux Etats-Unis²

Le système d'enseignement supérieur américain se caractérise par une très grande diversité, aussi bien du point de vue des programmes proposés que par la nature des établissements concernés. L'enseignement supérieur aux Etats-Unis est aussi marqué par une forte logique d'autonomie, un degré élevé de décentralisation et une large autonomie des établissements.

Il est difficile d'établir une typologie unique des établissements, dans la mesure où chaque Etat

dispose de ses propres règles, de ses traditions et des dénominations d'établissements. Indépendamment de leur taille et de leur localisation, deux critères permettent de distinguer les universités entre elles :

- leur statut : public, privé à but non lucratif, privé à but lucratif. Ce statut définit les grandes règles qui régissent ces catégories d'établissements, tant fiscalement qu'en termes de gouvernance ;
- le plus haut diplôme délivré : deux ans (*Associate's degree*), quatre ans (*Bachelor's degree*) ou formations de niveau *graduate*³, à vocation professionnelle ou de recherche.

A l'automne 2009, 19,6 millions d'étudiants étaient inscrits dans les 4 182 établissements d'enseignement supérieur⁴. La majorité des étudiants se consacrent exclusivement à leurs études mais 6,8 millions d'entre eux sont étudiants à temps partiel. Sur 19,6 millions d'étudiants, 39,3 % sont inscrits dans des universités publiques ; 35,5% dans des *community colleges* publics ; 23,5% dans des universités privées. Environ un quart des étudiants inscrits dans les universités privées se rendent dans des institutions à but lucratif (*for-profit colleges*).

Effectifs par types de diplômes en 2007-2008

Diplômes délivrés en 2007-2008	Nombre d'étudiants	Pourcentage
Associate's degree	750 000	24,2%
Bachelor	1 563 000	50,5%
Master	625 000	20,2%
First professional degree ⁵	91 300	3%
PhD	63 700	2,1%
Total	3 093 000	100%

Sources : National center for Educational statistics, U.S. Department of Education

L'écart entre le nombre de diplômes accordés et le nombre d'étudiants inscrits peut être expliqué par plusieurs facteurs :

- le nombre d'inscriptions : celles-ci portent sur la totalité des institutions et toutes ne délivrent pas les diplômes cités ci-dessus ;
- l'abandon en cours d'études de certains étudiants : les Etats-Unis, après avoir longtemps occupé la première place des Etats où les étudiants terminent leurs études avec un diplôme, sont désormais à la dixième place⁶ ;
- les étudiants toujours en cours d'études : alors que le *Bachelor* correspond à un Bac+4, en moyenne, l'obtention du diplôme ne se fait qu'après six années (même chose pour les *PhD*, la durée d'études avant l'obtention du diplôme est rarement de 5 ans après l'obtention du *Bachelor*).

¹ L'ECA gère une large gamme d'échanges universitaires, professionnels et culturels qui impliquent environ 40 000 participants chaque année, ainsi que le réseau Education USA de centres de conseils pour les étudiants du monde entier qui souhaitent étudier aux Etats-Unis. Pour en savoir plus : <http://educationusa.state.gov/>

² Toutes les informations qui suivent sont tirées pour l'essentiel de la Fiche Curie pour les Etats-Unis, mise à jour en février 2011.

³ En anglais, les *graduate schools* sont les établissements dans lesquels un étudiant peut obtenir un Master ou un Doctorat. Ces études s'opposent aux études de premier cycle (en anglais, *undergraduate studies*).

⁴ Source : National center for Educational statistics, U.S. Department of Education ; ces chiffres diffèrent légèrement des données de l'IIE.

⁵ Les *First professional degrees* sont des diplômes universitaires de niveau *undergraduate* ou *graduate*, selon les cas, à contenu théorique et pratique, qui donnent accès à l'exercice d'une large gamme de professions réglementées (professions de santé, architecture, droit, etc.).

⁶ Source : E. Thomas, P. Wingert, *Minority Report. American Universities are accepting more minorities than ever. Graduating them is another matter*, *Newsweek*, mars 2010, (www.newsweek.com/id/233843).

Organisation des études et cycles

Généralement, l'année académique commence au début du mois de septembre et se termine dans le courant du mois de mai. Elle peut être divisée en deux semestres de quatorze ou de quinze semaines.

Elle peut aussi être formée de *quarters* (quatre mois) ou de trimestres qui durent environ dix semaines. En outre, les universités proposent très souvent des sessions d'été de six à huit semaines.

Il n'existe pas de lois fédérales gouvernant les titres des diplômes délivrés que ce soit au niveau *undergraduate* ou au niveau *graduate*, bien que chaque Etat réglemente le niveau des diplômes délivrés sur son territoire. Chaque institution est autonome pour déterminer ses propres critères, en fonction des standards établis par l'Etat ou par les agences d'accréditation (voir page 11).

Enfin, avant le niveau *Bachelor*, il est très difficile d'établir des équivalences avec les standards européens car les deux systèmes sont très différents. Au niveau Master et au niveau Doctorat, les différences s'estompent.

- **Les études au niveau Undergraduate (2 à 4 années d'études supérieures)**

- **Associate's Degree**

Il s'agit d'un diplôme équivalent à Bac+2. Ce diplôme est essentiellement délivré par les *community colleges* mais aussi par un petit nombre d'institutions proposant des formations plus longues de quatre ans (voir pages 8 et 9). Ce diplôme peut clôturer le cycle d'études dans un secteur précis ou préparer les étudiants à poursuivre leurs études dans le cadre d'une institution offrant un *Bachelor's Degree* (Bac+4).

Depuis une dizaine d'années, ces diplômes d'une durée inférieure à celle du traditionnel *Bachelor* en quatre ans se multiplient. Entre 1997 et 2007, on a ainsi pu assister à une hausse importante des diplômes sanctionnant les formations courtes (plus 28%). Aussi, les étudiants en cursus court représentent-ils à présent 47% des étudiants *undergraduate* et 40% des diplômés de ce niveau (soit 1,5 million de diplômés).

- **Bachelor's Degree (4^e année d'études supérieures)**

L'un des aspects les plus séduisants du cursus débouchant sur un *Bachelor's Degree* aux Etats-Unis est son extrême souplesse. Il est en général possible de choisir dans une large gamme de cours et de se constituer un cursus "sur mesure".

Le diplôme est décerné après l'obtention d'un certain nombre d'unités de valeur réparties normalement sur quatre années de travail à plein temps.

Les étudiants des universités américaines obtiennent leur diplôme lorsqu'ils ont accumulé un certain nombre d'unités de valeur (*credits*) et satisfait à un certain nombre d'autres critères selon les catégories de cours. Chaque cours suivi durant un semestre équivaut à un nombre précis de *credit hours* ou *units*.

Parmi les nombreux cours proposés, on distingue :

- les matières principales (*major courses*) : c'est la matière que l'étudiant souhaite approfondir généralement à partir de la troisième année ;
- les matières complémentaires (*minor courses*) : il s'agit d'une discipline ou d'une thématique que l'étudiant souhaite approfondir, en plus de la matière principale. Le nombre de cours exigés peut être deux fois moins important que pour la matière principale ;
- les matières à option (*elective courses*) : ces cours peuvent être choisis dans n'importe quelle unité de formation et de recherche (*department*). Ils offrent la possibilité d'explorer d'autres sujets ou disciplines et de réunir le nombre de *credits* nécessaires à l'obtention du diplôme.

Le *Bachelor's Degree* est le diplôme le plus commun. En 2007-2008, 1 563 000 *Bachelor's Degrees* ont été délivrés. La plupart des offres d'emplois qualifiés requièrent que les candidats en soient titulaires.

Bien que, traditionnellement, ce diplôme s'obtienne après un cycle d'études en quatre ans à temps complet, soit en arts ou lettres (BA), soit en sciences (BS), quelques universités délivrent des *Bachelor's Degrees* spécialisés selon des thèmes spécifiques (éducation, affaires sociales, soins infirmiers...). Si le cursus est conçu pour quatre années à temps plein, le temps moyen nécessaire pour l'obtention d'un BA est bien supérieur (6 ans). Certaines institutions américaines ont développé un cursus à part pour les étudiants les plus brillants sanctionné par un diplôme portant mention *in cursu honorum*, le *Bachelor's Degree with Honors*.

- **Les graduate studies**

Elles permettent d'accéder aux Masters, aux Doctorats, ainsi qu'à une série de diplômes propres à des professions spécifiques (diplôme de droit, médecine, commerce). La grande majorité des étudiants poursuivant ce type d'études le font en vue de l'obtention d'un diplôme de Master.

- **Les Masters**

Il en existe de deux types :

- *Research Master's Degree* : cours à forte composante recherche auxquels s'ajoutent généralement la rédaction et la défense d'un mémoire (*thesis*) et, parfois, la réalisation de projets. Il fait partie du cursus pour l'obtention d'un Doctorat et sera délivré aux étudiants décidant d'arrêter leurs études avant la soutenance de leur thèse ;

- *Professional Master's Degree* : cours de type professionnalisant, accompagnés de la réalisation de plusieurs projets et de la rédaction de rapports. Les plus communs sont le *Master of Arts* et le *Master of Science*, mais il existe une large gamme de dénominations correspondant à des domaines divers allant des affaires publiques à l'ingénierie, en passant par le droit.

La durée des études la plus commune est de deux ans (après l'obtention d'un *Bachelor's Degree*), mais elle s'étale de un à trois ans selon la spécialité choisie et l'université concernée.

- Le Doctorat (PhD)

La plupart des doctorants américains passent par trois différentes phases au cours de leurs études.

La première étape, qui s'échelonne sur une à trois années, demande à l'étudiant un travail personnel dans son domaine d'études. Cette phase est en général suivie d'une série d'examens portant sur l'étendue des connaissances. Bien souvent, l'étudiant doit passer par la suite un examen écrit et oral dans son domaine de spécialisation, où l'accent est cette fois-ci mis sur l'approfondissement des connaissances.

Deux à quatre ans supplémentaires sont habituellement nécessaires pour permettre à l'étudiant de parfaire ses connaissances dans son domaine sous la forme d'un mémoire écrit. Il est d'usage que le candidat défende ensuite son travail au cours d'une soutenance, qui peut être parfois publique, face à un jury d'évaluation composé d'experts dans le domaine concerné.

L'entrée en Doctorat s'effectue normalement après le diplôme de *Bachelor*. Cela signifie que les deux années considérées comme Master de Recherche, sont généralement intégrées dans le parcours menant au Doctorat. De fait, les étudiants poursuivant un Doctorat n'obtiennent pas le diplôme de Master sauf s'ils décident d'abandonner leur thèse avant sa soutenance. Il est aussi possible d'accéder à un programme de Doctorat après avoir complété un programme de Master en bonne et due forme.

La durée des études, à partir de la fin du *Bachelor*, est généralement de cinq ans mais il est courant d'obtenir son Doctorat après une période plus longue.

Les différents types d'institutions

• Les institutions qui organisent des études en deux ans

Les *community colleges*, parfois appelés *junior colleges*, *technical colleges* ou *city colleges*, sont des établissements généralement publics (sauf les *junior colleges*, essentiellement privés) qui proposent un enseignement de courte durée, de faible coût et de proximité.

Ces établissements regroupent une grande variété de formations courtes. Ils offrent des formations de niveau Bac+2, tant dans les matières générales que dans les matières techniques et pratiquent une politique d'accès libre. Ils jouent également un rôle fondamental dans la formation continue et dans la remise à niveau.

Selon le Ministère de l'Education américain, seule une minorité des étudiants des *community colleges* (40%) étudie à plein temps. Les *community colleges* bénéficient d'atouts importants : leur intégration dans le tissu économique local, la réactivité dont ils font preuve en matière d'adaptation des enseignements aux nouveaux besoins et leurs liens avec le monde de l'entreprise.

L'accès aux établissements proposant ce type d'études est généralement ouvert à tout étudiant possédant un diplôme de *high school* (l'équivalent du baccalauréat).

Les *community colleges* délivrent plusieurs types de diplômes correspondant à des études courtes. Le plus connu est l'*Associate's Degree*, qui sanctionne une formation universitaire en deux ans. Sur l'année 2007-2008, 750 000 *Associate Degrees* ont été délivrés. Il en existe plusieurs selon les disciplines enseignées : *Associates in Arts*, AA (arts, lettres, sciences humaines), *Associates in Science*, AS (sciences), et *Associates in Applied Science*, AAS (formation plus technologique, par exemple : dessin industriel, automobile, architecture intérieure, développement de l'enfant, sécurité, etc.).

Après avoir obtenu leur diplôme, de nombreux étudiants décident de poursuivre leurs études en s'inscrivant dans un établissement pour y préparer un *Bachelor's Degree*. On les appelle *transfer students*. Puisque ces étudiants ont déjà effectué deux ans d'études, ils peuvent bénéficier, selon le cursus suivi et à la discrétion souveraine de l'université d'accueil, d'une admission directe en troisième année de *Bachelor*, bien que certaines universités réputées ne les admettent qu'en deuxième année.

Par ailleurs, les *community colleges* délivrent en moyenne chaque année 270 000 *certificates*, sanctionnant une formation professionnelle qui peut être de durée courte ou longue, souvent d'un an, dans des domaines aussi divers que l'aide à la personne, la maintenance aéronautique, la construction, la nutrition ou encore la plomberie.

Le processus de Bologne

Le processus de Bologne commence à être reconnu aux Etats-Unis. Désormais, la plupart des *graduate schools* déclarent accepter les étudiants titulaires d'un diplôme reconnu dans le cadre du processus de Bologne, y compris au niveau Licence. Ainsi selon une étude¹ menée par l'IIE, la moitié des établissements américains interrogés ont une procédure formalisée d'accueil des étudiants étrangers titulaires d'une Licence.



Près d'un tiers de ces établissements sont prêts à placer la Licence au même niveau que le diplôme obtenu en quatre ans aux Etats-Unis. Par ailleurs, on peut noter que, même si aux Etats-Unis le nombre d'années ne définit pas le diplôme et s'il varie suivant le campus et le programme pour l'obtention d'un Master, la plupart des programmes peuvent s'effectuer sur des durées de six mois. A ce titre il n'est pas difficile d'inclure un semestre européen dans un diplôme américain et vice versa².

¹ Source : Charlotte West, *The Bologna Process Ten Years On*, International Educator, novembre-décembre 2010.

² Source : Patricia Cummins, *L'enseignement supérieur aux Etats-Unis et le processus de Bologne*, Le français dans le monde, janvier 2010.

Si les *community colleges* n'opèrent pas de sélection à l'entrée et offrent des études à coût modique, cela ne signifie pas qu'ils dispensent une éducation au rabais. Ils permettent à des élèves de condition modeste ou à des personnes actives sur le marché du travail de poursuivre une formation post-secondaire.

- **Les institutions qui organisent des études en quatre ans**

Les *colleges* sont des établissements autonomes qui assurent un enseignement au niveau *undergraduate*. Il en existe une très large gamme, tant par le degré de sélection qu'ils appliquent que par le coût de la scolarité ou encore selon l'affiliation religieuse¹.

Au terme de quatre années, les étudiants obtiennent en général un diplôme de *Bachelor of arts* (BA) ou *Bachelor of science* (BS). Mais il existe aussi de nombreux diplômes spécialisés de *Bachelor*, le plus connu étant celui de *Business*.

Les *colleges* sont souvent choisis par les étudiants pour la qualité de leur infrastructure et pour le fort degré d'encadrement dont ils bénéficient. En revanche, si les professeurs qui y exercent sont eux-mêmes pour l'essentiel docteurs dans leur discipline, le poids de la recherche sur le campus et dans la formation y est en moyenne inférieur à ce que l'on trouve dans les universités proposant des programmes doctoraux.

- **Les universités**

Les universités (*university*), établissements pluridisciplinaires couvrant généralement l'ensemble des niveaux de formation, depuis le *Bachelor* jusqu'au Doctorat, se composent généralement de plusieurs *colleges* et/ou de *schools*.

Elles dispensent des enseignements dans de nombreuses disciplines : sciences humaines et sociales, sciences exactes, commerce, ingénierie, agriculture, pédagogie, travail social... Les universités possèdent des facultés (*graduate schools* et *professional schools*) pour les études médicales, pharmaceutiques, juridiques. Les *professional schools* sont spécialisées dans l'enseignement d'une seule discipline (médecine, dentisterie, droit, pharmacie, gestion, etc.). La durée des études varie selon les professions et comporte parfois une période d'internat (comme en médecine). Elles délivrent des diplômes spécialisés (MD, Doctor of Medicine ; JD, Juris Doctor).

Parmi les institutions doctorales, il est d'usage, suite aux travaux de la fondation Carnegie², de nommer *research universities* celles qui forment une plus grande proportion de doctorants et consacrent une large part de leur budget à la recherche. Moins de 300 universités sont considérées par la fondation Carnegie comme des *research universities*.

Les instituts de technologie sont semblables à des universités mais se consacrent essentiellement à l'étude des sciences et de la technologie. S'ils portent souvent le nom de l'État dans lequel ils sont situés (*Massachusetts Institute of Technology, Illinois Institute of Technology, California Institute of Technology, etc.*), ils sont pour la plupart privés.

- **Les établissements d'enseignement technique (*vocational school* et *technical school*)**

Ils dispensent en général un enseignement non universitaire et proposent une formation professionnelle. Ces études ne permettent pas d'entrer ensuite dans un *college* ou dans une université car les crédits obtenus ne sont pas reconnus par les universités. Elles préparent l'étudiant à être opérationnel sur le marché du travail dès la fin des cours, dont la durée se réduit en général à moins de quinze mois. A l'issue de leur formation, les étudiants reçoivent un certificat attestant de leurs aptitudes techniques ou professionnelles dans leur spécialité.

- **Les établissements à but lucratif (*for-profit college*)**

Bien que toujours en marge du système universitaire américain en termes de réputation et de reconnaissance, ils connaissent une phase de forte progression. On dénombre aujourd'hui 3 000 de ces établissements. Les inscriptions dans ce type d'écoles ont connu une hausse moyenne de 9% par an au cours des trente dernières années, contre 1,5% par an pour les autres types d'établissements d'enseignement supérieur.

Ils jouent par ailleurs un rôle particulier vis-à-vis de publics atypiques, en accueillant selon des modalités très accommodantes (horaires, lieux), adultes et minorités notamment. Ils accueillent ainsi 43% d'étudiants issus de minorités, un chiffre supérieur de dix points à la moyenne nationale.

Les frais d'inscription dans les *for-profit colleges* sont en moyenne plus élevés que dans les universités publiques, mais moins importants que ceux pratiqués dans les universités privées à but non lucratif. Il n'empêche que certains *for-profit colleges* sont de plus en plus connus. On peut citer à titre d'exemple l'Université de Phoenix. Fondée en 1976, elle comporte aujourd'hui plus de 200 sites de formation, des formations en ligne dans plusieurs pays et compte plus de 345 300 étudiants. Elle délivre différents types de diplômes (Master, Doctorat)³.

¹ Cette appellation de *College* pour désigner des institutions de niveau *undergraduate* est communément acceptée mais on peut parfois trouver des universités préparant au Doctorat qui portent l'appellation *College* et inversement des institutions en quatre ans qui se nomment *University*.

² La fondation Carnegie, créée en 1910, est une organisation non gouvernementale dédiée à la coopération entre les nations et à l'engagement des Etats-Unis sur la scène internationale. Source : www.carnegieendowment.org

³ Cependant, ce type d'établissements pose un certain nombre de problèmes et peut placer les étudiants dans des situations délicates : absence d'informations fiables sur les débouchés, diplôme non accrédité, surendettement, chômage, etc. Un rapport accablant du GAO (Government Accountability Office), publié le 4 août 2010, dénonce les abus de ces établissements. Face à cette situation préoccupante, et après plus d'un an de préparation, le Département américain de l'Education (DE) a publié un nouveau projet de réglementation (*Notice of Proposed Rulemaking*) visant à assurer que les établissements à but lucratif préparent efficacement les étudiants à des "emplois effectivement rémunérateurs" (*gainful employment*).

Le financement de l'enseignement supérieur

- **Les établissements d'enseignement supérieur bénéficient de plusieurs sources principales de financement.**

- Les frais d'inscriptions payés par les étudiants

Aux Etats-Unis, le coût total d'une année d'études dans un établissement d'enseignement supérieur varie selon plusieurs critères fondamentaux : le type d'établissement (public, privé à but non lucratif, privé à but lucratif), la taille, la situation géographique, les programmes proposés et les frais d'inscriptions. Ceux-ci sont compris entre 4 000 et 50 000 dollars et augmentent chaque année. Ces sommes comprennent les droits d'inscriptions et, dans certains cas, les frais de pension et de logement, les livres et les fournitures scolaires, l'assurance médicale. Les frais d'inscriptions ont augmenté de plus de 30% en moyenne ces dix dernières années, surtout dans le secteur public moins largement subventionné.

Des établissements où il fait bon étudier

Le coût élevé des études permet aux étudiants de disposer d'infrastructures exceptionnelles. Les campus des universités sont très souvent résidentiels et disposent d'installations sportives très bien équipées, de restaurants, de commerces, de salles de théâtre, de musées, de librairies. Les étudiants perdent ainsi peu de temps dans les transports. Les salles d'informatique sont disséminées sur l'ensemble du campus et sont souvent ouvertes 24 heures sur 24. Un centre est réservé aux activités étudiantes, aux conférences et aux spectacles (*Student Union Hall*). Les bibliothèques disposent d'installations de très haute qualité, tant en termes de confort que d'archivage ou de système de prêt. Elles abritent des collections de centaines de milliers, voire de millions, de livres et des publications dans toutes les langues. Elles sont ouvertes 24 heures sur 24 et 365 jours par an (jours fériés inclus).

Dans la mesure où le système éducatif américain insiste sur l'épanouissement de l'étudiant au sein d'activités extra-scolaires, telles que le sport, les arts ou le bénévolat, les universités veillent à offrir dans ces différents domaines des infrastructures irréprochables.

De multiples associations étudiantes représentent les différentes sensibilités politiques, culturelles ou religieuses sur les campus ainsi que les différents groupes ethniques ou les minorités. Toutes peuvent disposer de salles de réunion, voire de bureaux. Elles peuvent même recevoir des fonds de l'établissement en lançant des campagnes d'appel de fonds (*fundraising*). Les étudiants développent de cette façon, très tôt dans leur vie, des qualités de relations publiques.

- Les fonds locaux

Il s'agit de subventions municipales ou de donations privées de plus en plus nombreuses (individus, entreprises, fondations). La ville de New York subventionne ainsi la *City University of New York*, la *Ford Foundation* finance de son côté des projets très spécifiques qu'elle sélectionne après un examen rigoureux des dossiers.

- Le soutien fédéral en faveur de l'éducation

De façon générale, ce financement ne cesse de croître et constitue une source majeure d'aide financière. En effet, en 2008, le Département de l'Education américain a dépensé plus de 72 milliards de dollars. D'autres départements y consacrent également une importante part de leur budget. Ainsi, le Département de la Santé (25,5 milliards de dollars), le Département de l'Agriculture (16,3 milliards de dollars) et le Département de la Défense (6,3 milliards de dollars) participent grandement à la formation supérieure. Les universités et l'Etat fédéral dépensent ainsi plus de 260 milliards de dollars, ce qui représente 2,6% du PIB.

• Le coût des études et les aides financières

Les frais d'inscription et de scolarité dans les universités publiques offrant un cursus en quatre ans ont enregistré une hausse de 6,2% par rapport à l'année universitaire 2008-2009, pour atteindre 7 020 dollars (2009-2010) pour un étudiant résidant dans l'Etat où se situe l'université¹. Les établissements d'enseignement supérieur offrant une formation en deux ans (*community colleges*) ont eux aussi vu leurs frais d'inscription et de scolarité augmenter par rapport à l'année 2007-2008 de 5,9% (2 500 dollars en moyenne en 2009-2010). De même, les universités privées ont vu les frais d'inscription et de scolarité atteindre en moyenne 26 300 dollars, soit une augmentation de 4,5% sur un an.

Les étudiants peuvent bénéficier de bourses attribuées par le gouvernement fédéral, par des acteurs privés et par les établissements eux-mêmes, ainsi que de prêts non fédéraux. L'ensemble de l'aide aux étudiants (tous types d'aides, tous étudiants) représentait en 2008-2009 un investissement de 180,3 milliards de dollars.

Près de 72% des étudiants américains reçoivent une aide pour le financement de leurs études. L'éventail des sources d'aides financières est très large. L'Etat aide les étudiants à travers des bourses et des prêts², les *Federal work-study* (fonds attribués aux établissements pour la création d'emploi à temps partiel destinés aux étudiants) et octroie également des déductions d'impôts. L'aide fédérale représente presque 65% du total des aides accordées aux étudiants. En valeurs brutes, les prêts fédéraux couvrent 41,5% des aides pour les étudiants en Licence et 62% en Master ou en Doctorat.

¹ A ces frais d'inscription s'ajoutent environ 9 000 dollars pour l'hébergement et la restauration.

Source : *L'enseignement supérieur aux Etats-Unis et le processus de Bologne*, op. déjà cité. Quant aux étudiants résidant en dehors de l'Etat, ils doivent s'acquitter en moyenne d'un montant de 18 000 dollars pour l'année universitaire 2009-2010.

² Quelques exemples de bourses : Pell Grants, Supplemental Educational Opportunity Grants, Leveraging Educational Assistance Partnerships, Academic Competitiveness Grants, Smart Grants, Veterans' grants, Military grant, etc. Exemples de prêts : Perkins Loans, Ford Direct Student Loan Program, Federal Family Education Loan Program, Parents Loans for undergraduate students, etc.

Bien que le soutien budgétaire du gouvernement fédéral reste une source majeure d'aide financière, il ne couvre pas l'augmentation des coûts. C'est l'une des raisons pour lesquelles les étudiants se sont tournés vers les États fédérés et des organismes de prêt privés. Il y a dix ans encore, les étudiants souscrivaient rarement des prêts privés. Ces derniers sont aujourd'hui de plus en plus communs et posent un risque financier, en raison de taux d'intérêts variables et d'un manque de protection, en cas de chômage ou d'incapacité de travail.

En 2008-2009, le montant des prêts (gouvernement fédéral et États, secteur privé) souscrits par les étudiants de niveau *undergraduate* représentait 49% du montant total des sources financières à leur disposition et 65% en ce qui concerne les étudiants de niveau Master ou Doctorat (*graduates*).

Spécificités

• Rôle du gouvernement fédéral et des États

On ne trouve pas aux États-Unis de lois nationales spécifiques à l'éducation : la création et la reconnaissance des établissements et des diplômes ou le statut des étudiants ne relèvent pas de l'autorité fédérale.

Le gouvernement fédéral ne gère et ne finance que certaines écoles militaires, telles les cinq Académies (*Army, Navy, Air Force, Coast Guard et Merchant Marine*) qui forment les officiers, et quelques *graduate schools* formant des experts dans les domaines de la Défense et de la Sécurité. C'est par conséquent au niveau des États que la politique de l'éducation est prise en charge.

En raison du caractère décentralisé du système éducatif américain, les associations nationales jouent un rôle très important. Elles peuvent parfois bénéficier d'une délégation de pouvoir leur permettant d'agir au nom du gouvernement. Elles s'unissent aussi pour former des lobbies ou organisations comme le *Washington Higher Education Secretariat* (WHES), composé de la plupart des associations représentant les instituts et le personnel de l'enseignement supérieur, l'*American Council on Education* (ACE), représentant 1 800 établissements d'enseignement supérieur, l'*Association of American Universities* (AAU), représentant les 62 universités de recherche d'élite du pays.

• Gouvernance

Toutes les institutions privées et la plupart des institutions publiques ont le statut d'entreprises. Elles sont donc indépendantes et gèrent elles-mêmes leurs propres questions académiques, administratives, de recherche de fonds et de relations publiques. Ces établissements sont dirigés par des Conseils d'administration qui agissent en leur nom et choisissent un Président ou un Directeur administratif.

Dans les Conseils d'administration des universités siègent : des anciens élèves élus, qui sont en contact permanent avec les administrateurs principaux de l'Université, le Président, le Vice-président, les Doyens, etc. Le Président supervise en premier lieu les

campagnes d'appel de fonds (*fundraising campaign*) et les stratégies de relations publiques, mais il détermine aussi les grandes lignes de la politique de recherche et de recrutement de professeurs. Il est souvent issu du corps professoral, bien que certaines personnalités du monde des affaires ou de la politique puissent être sollicitées. Le corps professoral est constamment consulté sur la gestion de l'université, à travers des comités très nombreux qui traitent de tous les aspects académiques, financiers, économiques et sociaux.

• Accréditations

L'accréditation est la reconnaissance accordée à un établissement (*institutional accreditation*) ou à certains départements de cet établissement (*programmatic or specialized accreditation*).

L'accréditation n'est pas acquise une fois pour toutes. En fonction des cas, elle peut être reconduite chaque année afin que les établissements maintiennent leurs standards pédagogiques.

Les agences d'accréditation sont de trois sortes :

- les agences d'accréditation régionales : elles mesurent la qualité d'un établissement dans son ensemble et se focalisent sur les structures sanctionnant leurs formations par un diplôme ;
- les agences d'accréditation nationales : elles examinent toutes les formations proposées et travaillent *de facto* avec les établissements à but lucratif ;
- les agences d'accréditation spécialisées : elles évaluent les programmes d'enseignement dans un champ disciplinaire spécifique (médecine, droit...).

• Carrière de professeur des universités :

Chaque université, qu'elle soit privée ou publique, s'occupe de manière autonome du recrutement de ses professeurs. L'emploi professoral est donc tout à fait décentralisé et obéit aux lois du marché.

Pour enseigner aux États-Unis, il n'est pas nécessaire d'avoir la citoyenneté américaine. Les universités recrutent des professeurs de toutes nationalités, qu'ils aient étudié aux États-Unis ou qu'ils possèdent des diplômes étrangers.

• Partenariats université/entreprise

Les centres de recherche, toujours en quête de financement, trouvent des partenaires au sein des entreprises investissant lourdement dans la recherche et le développement.

Le MIT (*Massachusetts Institute of Technology*), institution de recherche et prestigieuse université américaine, spécialisée dans les domaines de la science et de la technologie, a mis par exemple en place des transferts de technologies qui constituent des collaborations fructueuses avec divers groupes industriels. Ainsi, le groupe Amgen, spécialisé dans la biotechnologie, a contribué à hauteur de 30 millions de dollars à un projet de recherche. Les deux partenaires ont mis en commun leurs équipes de chercheurs et leurs laboratoires pour mener à terme le projet. L'entreprise est gagnante puisque elle peut breveter les résultats avant leur publication dans une revue scientifique. L'université bénéficie aussi de cette

alliance puisqu'elle obtient des fonds importants pour attirer les meilleurs scientifiques sur le campus, tout en restant maître de l'orientation de ses recherches. De nombreuses clauses empêchent en effet les entreprises-sponsors d'influer sur le cours du projet : elles ne versent aucun salaire direct aux chercheurs du MIT et ne peuvent contribuer à plus de 50% du financement d'un laboratoire universitaire.

Les universités, notamment celles dotées d'une *business school* ou proposant des études de commerce au niveau *undergraduate*, réussissent à créer des partenariats nombreux et à long terme avec le secteur privé. Grâce à ces accords privilégiés, les étudiants peuvent effectuer des stages qui seront validés dans le cours de la scolarité. Ils peuvent également trouver un emploi d'été ou disposer d'une base de données importante pour chercher un emploi après l'obtention de leur diplôme. Le *career office* (bureau des carrières) affiche les offres d'emplois et joue un rôle essentiel au sein des universités : les meilleurs étudiants choisissent souvent leur université en fonction des liens solides qu'elle a su établir avec les milieux d'affaires, pas seulement au niveau local mais aussi au niveau national et international.

Le réseau des anciens élèves permet aussi d'établir des connexions entre les universités et le secteur privé. Les *alumni* (anciens élèves) restent fidèles et reconnaissants envers leur établissement d'enseignement supérieur. Ils cherchent à impliquer leur entreprise dans le développement de projets liés à leur université, que ce soit par le biais de dons ou d'offres de stages.

• International Branch Campus (Filiales universitaires à l'étranger, FUE)¹

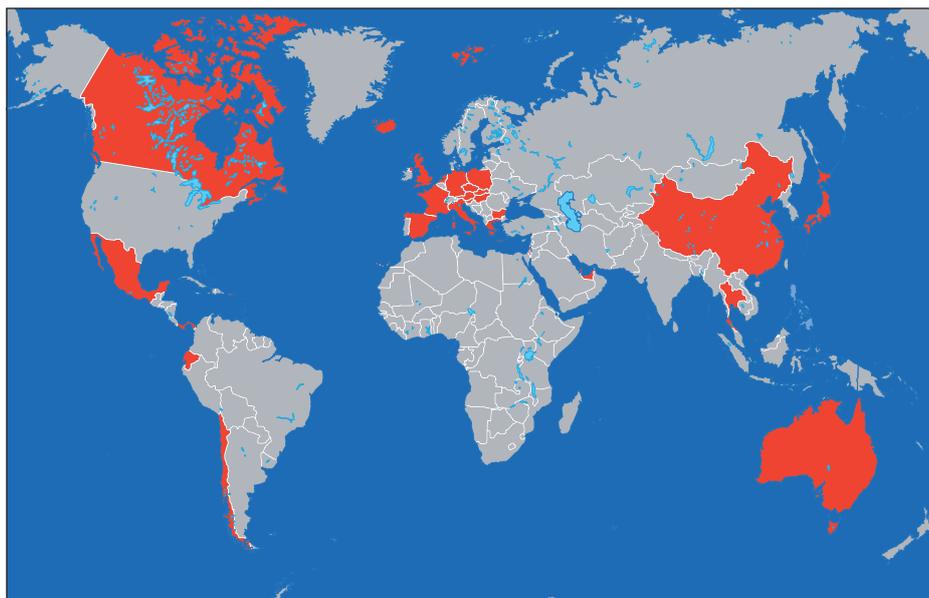
De 2006 à 2009, 64 nouvelles FUE de toutes nationalités ont été créées, portant le total mondial des FUE à 162 dont 72 américaines. Parmi celles-ci, on en compte 27 en Europe, dont 2 en France². Malgré l'entrée de nouveaux acteurs depuis le début des années 2000, les Etats-Unis demeurent dominants sur le marché, avec près de 45% des FUE dans le monde. Il s'agit d'un phénomène récent (datant du début des années 1980), en augmentation (+53% de 2006 à 2009), mais marginal : seulement 3% de jeunes étrangers étudient dans une FUE américaine plutôt que de se rendre aux Etats-Unis.

Les aires géographiques privilégiées par les universités américaines ont varié avec le temps, l'Europe cédant peu à peu la place au Moyen-Orient et à l'Asie.

La stratégie de création de centres d'excellence menée par le Qatar et par les Emirats Arabes Unis a ainsi attiré plusieurs établissements renommés en offrant des "ponts d'or". Cependant, certaines universités américaines ont fermé leurs succursales, faute d'un nombre suffisant d'étudiants inscrits, notamment aux Emirats Arabes Unis.

Dans le monde, les FUE américaines accueillent environ 38 000 étudiants américains et internationaux. Elles enseignent en premier lieu l'administration d'entreprise (*business*) et les technologies de l'information, ce qui correspond aux matières privilégiées par les étudiants en mobilité. La crise financière pourrait freiner temporairement cette expansion qui devrait cependant reprendre si les établissements lucratifs parviennent à définir un modèle financier viable.

Les filiales universitaires à l'étranger (International Branch Campus)



Nombre d'établissements par pays ou par régions

Canada :	4
Mexique :	3
Puerto Rico :	2
Chili :	1
Equateur :	1
Panama :	1
Europe :	27
(France) :	2
Emirats Arabes Unis :	9
Qatar :	6
Israël :	1
Chine :	9
Singapour :	5
Australie :	1
Japon :	1
Thaïlande :	1

Crédits : Johan Delory, source : OBHE

¹ Source : Rapport d'études Les filiales universitaires à l'étranger : la place des établissements américains, Johan Delory, octobre 2010.

² La France possède sur son sol deux FUE : Georgia Tech Lorraine, établissement public américain ouvert en 1990, et Schiller International Paris, une institution privée à but lucratif ouverte en 2001.

PARTIE 2

LES ACTEURS ETRANGERS DE LA MOBILITE ETUDIANTE

1 La mobilité internationale des étudiants américains : croissance et réorientations structurelles au détriment de l'Europe¹

Les Etats-Unis ont vu le nombre de leurs étudiants réalisant une partie de leur cursus² à l'étranger quadrupler en vingt ans, passant de 62 300 étudiants à 260 000 en 2008-2009. La plus grande partie d'entre eux sont des étudiants de premier cycle : 36% sont dans leur troisième année d'études supérieures (*junior year*) et la majeure partie d'entre eux partent à l'étranger pour un semestre.

On observe également des rééquilibrages géographiques des échanges académiques américains. Certes, l'Europe reste de loin la destination favorite des jeunes Américains, cependant, l'attractivité de l'Europe est en baisse, au profit de l'Amérique Latine et de l'Asie.

En termes de pays, les étudiants américains choisissent cinq destinations principales : le Royaume-Uni, l'Italie, l'Espagne, la France et la Chine ont accueilli 44% d'entre eux en 2008-2009.

Concernant les matières étudiées, trois domaines sont choisis en priorité : commerce et gestion (*business and management*), sciences sociales et sciences humaines. En 2008-2009, environ 53% des étudiants se sont spécialisés dans l'une de ces matières. Les sciences sociales demeurent le premier champ avec 21%, mais ce pourcentage est stable depuis 2002-2003. Le domaine *business and management* a très fortement augmenté, concernant 20% des étudiants en séjour d'études en 2008-2009, soit une hausse de 9% en vingt ans. A l'inverse, la plus forte baisse concerne les langues étrangères, la part des étudiants américains à l'étranger diplômés en langues étrangères passant de 15% en 1987-1988 à 6% en 2008-2009.

Profil de l'étudiant américain en mobilité

Plus mobiles, intéressés par des destinations dites non traditionnelles, les étudiants américains en mobilité voient donc leur profil changer. Aujourd'hui le profil-type de l'étudiant américain en mobilité est celui d'un étudiant de troisième année en sciences sociales, effectuant un semestre ou deux à Londres ou à Paris. Il pourrait dans vingt ans s'agir d'un étudiant en commerce ou en technologies de l'information, allant faire une partie de son parcours académique en Chine ou en Inde.

2 Les premiers pays d'accueil des étudiants des Etats-Unis

La France se situe au 4^e rang des pays d'accueil des étudiants américains, après le Royaume-Uni, l'Italie et l'Espagne. Avec 16 910 étudiants, représentant une hausse de 8,4% du nombre d'étudiants accueillis en 2008 par rapport à 2005, la France accueille 6,5% du total des étudiants américains en mobilité dans le monde. Le Royaume-Uni en accueille deux fois plus, mais ce chiffre est en diminution de 2,4% par rapport à 2005. Quant à la Chine, qui est en 5^e position, elle a progressé de manière spectaculaire en quatre ans : avec plus de 13 500 étudiants accueillis en 2008, elle devance désormais l'Australie et talonne la France.

L'Italie et l'Espagne sont les deux autres pays à accueillir le plus d'étudiants américains : avec respectivement 27 362 et 24 169 étudiants, ils accueillent chacun près de 10% de la population américaine en mobilité, l'Espagne gagnant un peu de terrain sur l'Italie en quatre ans, mais les deux pays progressant par rapport à 2005.

Les premiers pays d'accueil des étudiants des Etats-Unis (2005 à 2009)³

	2005-2006	2008-2009	2008-2009 % sur total des étudiants américains à l'étranger	Evolution 2005-2008
Royaume-Uni	32 109	31 342	12,0%	-2,4%
Italie	26 078	27 362	10,5%	4,9%
Espagne	21 881	24 169	9,3%	10,5%
France	15 602	16 910	6,5%	8,4%
Chine	8 830	13 674	5,3%	54,9%
Australie	10 980	11 140	4,3%	1,5%
Allemagne	6 858	8 330	3,2%	21,5%
Mexique	10 022	7 320	2,8%	-27,0%
Irlande	5 499	6 858	2,6%	24,7%
Costa Rica	5 518	6 363	2,4%	15,3%
Total	223 534	260 327	100,0%	16,5%

Source : Institute of International Education Open Doors 1948-2010.

¹ Rapport annuel du Département d'Education et du centre national des statistiques sur l'éducation (NCES) publié en mai 2010.

² Les séjours comptabilisés ici peuvent aller de un mois à une année.

³ Il est à noter que selon les chiffres communiqués par Open Doors - IIE, le Canada accueillerait 1 264 étudiants et n'apparaît donc pas dans les 25 premiers pays d'accueil des Etats-Unis. A l'inverse, pour l'UNESCO, le Canada est la deuxième destination des étudiants américains avec 7 935 étudiants, juste après le Royaume-Uni, accueillant 13 895 étudiants américains.

3 La promotion des études britanniques



La promotion culturelle et académique britannique à l'international repose essentiellement sur le *British Council*,

qui assure la double fonction des Alliances françaises (enseignement de la langue, promotion culturelle) et des Services culturels d'une Ambassade (développement de partenariats, programmes d'études, promotion de la politique éducative britannique).

De ce fait, la promotion des études britanniques sur le territoire américain est totalement dévolue à cet organisme. Aucune politique culturelle et éducative ne passe par l'Ambassade du Royaume-Uni.

- **Le Royaume-Uni : un 51^e Etat où les études sont moins longues et moins chères**

La stratégie promotionnelle des études britanniques aux Etats-Unis repose principalement sur la proximité linguistique et culturelle des deux pays. Contrairement à celle des autres pays européens, la politique éducative et culturelle du Royaume-Uni ne met pas en avant une culture originale ou un programme de bourses d'études attractif. Elle se contente de souligner le fait qu'il est facile de venir étudier au Royaume-Uni.

Les arguments principaux sont les suivants :

- la langue partagée ;
- le fait qu'une Licence s'obtienne en 3 ans ;
- le moindre coût des études ;
- le fait que les étudiants américains puissent bénéficier de prêts américains dans la très grande majorité des établissements supérieurs britanniques ;
- la facilité avec laquelle les citoyens américains peuvent obtenir un visa pouvant aller jusqu'à quatre ans ;
- la possibilité de visiter l'Europe pendant les week-ends.

C'est sans doute ce dernier argument plus que tous les autres qui résume l'ensemble de la politique de promotion culturelle britannique : présenter le Royaume-Uni comme une sorte de 51^e Etat, où les études sont moins longues et moins chères, et qui se trouve situé par un heureux hasard à proximité de Paris.

- **Programmes de bourses**

En plus de la possibilité offerte aux étudiants de bénéficier des prêts du gouvernement américain, grâce à des accords avec la grande majorité des établissements britanniques, il existe également de nombreux programmes de subvention.

Ainsi, 20 universités du Royaume-Uni disposent de programmes de bourses d'études pour les étudiants étrangers en séjour chez eux au niveau *undergraduate*, et 24 au niveau *postgraduate*.

- **Les outils en ligne**

Pour permettre aux étudiants de s'y retrouver, le *British Council* a développé sur son site internet un moteur de recherche très intuitif qui permet d'identifier facilement un cours, un établissement ou un programme de bourse. Le site propose aussi de nombreux outils, depuis la programmation artistique britannique aux Etats-Unis jusqu'à des blogs d'étudiants étrangers en séjour au Royaume-Uni, en passant par des conseils

pour voyager (liens vers les sites internet des compagnies de bus ou de train) ou des conseils pour obtenir des cartes de réductions.



www.britishcouncil.org/usa.htm

4 La promotion des études italiennes

L'Ambassade d'Italie aux Etats-Unis ne coordonne pas directement les programmes de bourses ou la promotion des études italiennes. Elle agit plutôt comme l'animateur d'un réseau de coopération, présent sur tout le territoire et composé d'organismes très divers.

L'Ambassade est le relais des actions menées directement par ces organismes dont le but et la nature varient.

- **Les Italian Cultural Institutes**

Situés dans cinq grandes villes américaines (New-York, Washington, Los Angeles, San Francisco et Chicago), ces instituts correspondent aux Alliances françaises. Ils sont chargés de donner des cours de langue, d'organiser des événements de promotion culturelle. Ils disposent d'un centre de ressources pédagogiques et académiques et financent un programme de bourses d'études pour des étudiants américains souhaitant partir étudier en Italie.

- **Les Consulats**

La promotion culturelle italienne passe également par les Consulats. Ceux-ci sont à l'origine de nombreuses opérations de promotion culturelle (expositions, séminaires, colloques, etc.). On retrouve des offices consulaires dans les cinq villes précédemment citées ainsi qu'à Miami, Houston, Boston, Philadelphie, Detroit et Newark.

- **Les associations culturelles**

La promotion culturelle s'appuie également très largement sur un vaste réseau d'organisations et d'associations culturelles, dont la vigueur et le développement s'expliquent par l'histoire de l'immigration italienne aux Etats-Unis.

Parmi ces organismes, on peut en distinguer deux, particulièrement actifs et importants : la *Order Sons of Italy in America* et la *National Italian American*

Foundation. Ils ont tous les deux leur siège social à Washington mais sont implantés dans la grande majorité des Etats du pays. Leurs objectifs sont relativement similaires : la promotion culturelle italienne, à travers l'organisation d'événements, d'ateliers, de séminaires. Ils financent l'un comme l'autre un programme de bourses d'études à destination des étudiants américains.

Par ailleurs, depuis 2005, les lycéens américains ont la possibilité de bénéficier d'un *Advanced Placement Program*, programme de langue et de civilisation italiennes, ce qui leur permet dès le lycée de pré-valider des crédits universitaires.

5 La promotion des études espagnoles

Avec 24 000 étudiants américains, l'Espagne est, après le Royaume-Uni et l'Italie, le troisième pays d'accueil des étudiants des Etats-Unis en 2008-2009.

La langue espagnole occupe une place particulière aux Etats-Unis : seconde langue du pays (parlée par 12% de la population), elle n'est pas considérée comme une langue étrangère. Services publics et commerces, grands médias, établissements d'enseignement reconnaissent son rôle essentiel et la majorité des services publics sont accessibles dans les deux langues.

Il est important de noter à ce propos la différence de perception de la langue comme facteur d'identité nationale entre les Etats-Unis et la France, puisque près de la moitié des 50 Etats n'ont pas de langue officielle, et que huit d'entre eux sont, officiellement ou *de facto*, bilingues anglais-espagnol.

Il existe trois types d'institutions espagnoles qui organisent des événements et gèrent des programmes de promotion éducative aux Etats-Unis : les Instituts Cervantès, les Centres de ressources en langue espagnole et le Conseil de l'éducation. Par ailleurs, l'Agence Espagnole de Coopération Internationale et pour le Développement (AEICD) finance de nombreuses bourses d'études.

• Les Instituts Cervantès

Les Instituts Cervantès sont relativement peu présents aux Etats-Unis : on n'en recense que cinq sur l'ensemble du territoire (Albuquerque, Boston, Chicago, New York et Seattle).

Le rôle de ces instituts est très comparable à celui des Alliances françaises : promotion et enseignement de la langue, délivrance de diplômes de maîtrise de la langue et de capacité d'enseignement, organisation d'événements culturels.

L'importance des relations commerciales et culturelles que les Etats-Unis entretiennent avec l'Amérique latine a poussé les Instituts Cervantès à promouvoir non seulement la culture espagnole, mais également celle du monde hispano-américain.

• Les Centres de ressources en langue espagnole

Dépendant directement du Ministère de l'Education espagnol et situés dans des universités ou dans des *State Education Departments*, on en compte 12 sur l'ensemble du territoire américain.

Ces Centres fournissent des services à la fois aux professeurs et aux étudiants. Ils organisent aussi des événements culturels.

• Le Conseil de l'éducation (*Education Office*)

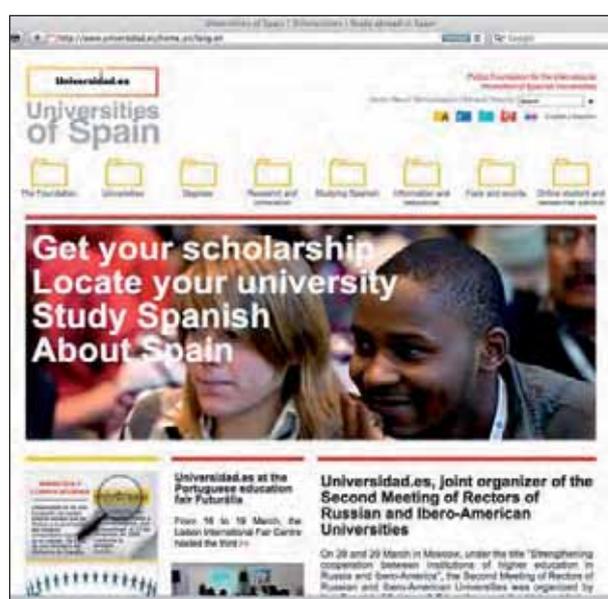
Cet organisme, présent au sein des représentations diplomatiques de l'Espagne à l'étranger, est directement géré par le Ministère de l'Education espagnol.

Il assure un rôle de promotion et de gestion de programmes d'enseignement de langue et de culture espagnoles au sein des systèmes éducatifs étrangers. Il favorise également les échanges dans le contexte éducatif et permet l'accès à l'éducation pour les citoyens espagnols à l'étranger.

Différents programmes sont gérés par l'*Education Office* aux Etats-Unis :

- cours d'été en langue et culture espagnoles pour éducateurs et administrateurs nord-américains, au sein d'universités espagnoles ;
- *Advanced Placement Courses* (pré-validation dès le lycée de crédits universitaires, à l'instar de ce qui est fait pour l'italien) en langue et culture espagnoles ;
- *Spanish visiting teachers*, programme permettant aux districts scolaires de recruter un professeur espagnol pour enseigner dans le primaire ou le secondaire ;
- programme d'assistants américains pouvant effectuer un séjour dans un établissement en Espagne ;
- programme d'assistants espagnols pouvant effectuer un séjour dans un établissement aux Etats-Unis ;
- *International Spanish Academies*, sections d'écoles américaines proposant des programmes d'immersion en espagnol.

Enfin, la création récente de *universidad.es* (homologue de CampusFrance) devrait conforter la place de l'Espagne comme une destination prioritaire des étudiants américains.



Le site d'*universidad.es*

6 La promotion des études chinoises

Le nombre d'étudiants américains en Chine a augmenté de manière spectaculaire : avec plus de 13 600 étudiants à la rentrée 2008-2009, la Chine est devenue en quatre ans la cinquième destination de ces étudiants.

• Les Instituts Confucius

Pour promouvoir son enseignement supérieur, la Chine s'appuie sur les Instituts Confucius aux Etats-Unis. Ces Instituts, similaires aux Alliances françaises, reçoivent en moyenne 100 000 dollars par an de fonds du gouvernement chinois et ils sont de plus en plus nombreux : cinq en 2006, 68 aujourd'hui.

• Les partenariats et les coopérations universitaires

Conjointement aux stratégies de recrutement direct, la Chine peut s'appuyer sur les partenariats avec les universités et sur les accords de recherche, issus d'une demande venant des Etats-Unis.

L'intérêt des Américains pour l'Asie s'affirme de plus en plus et les initiatives d'échanges académiques se développent fortement¹.

En conséquence, on a pu recenser, fin 2010, 132 programmes de coopération de court terme (moins de six mois) et 92 programmes de long terme (un semestre ou plus) entre les Etats-Unis et la Chine. Plus de la moitié des séjours de long terme se déroulent à Pékin (39%) ou à Shanghai (18%). Les disciplines les plus étudiées sont les langues et les humanités (88% pour les longs séjours et 57% pour les courts séjours), suivies par les formations en *business*.

Par ailleurs, certaines coopérations universitaires sont déjà bien structurées avec la création, il y a six ans, d'un consortium délivrant des diplômes conjoints (ou des doubles diplômes) : le *Sino-american 1+2+Dual Degree program*. Ce programme réunit 64 universités chinoises et 16 universités américaines. Il existe enfin neuf FUE (Filiales universitaires à l'étranger) en Chine².

• Des subventions

Renforçant ces accords, le gouvernement Obama annonce vouloir multiplier par deux le nombre d'Américains étudiant en Chine d'ici 2014. Cependant, cette annonce rencontre le scepticisme des universités américaines, la NAFSA (*Association of International Educators*) faisant savoir que, sans subventions du gouvernement fédéral, le projet est voué à l'échec. Si les entreprises ont déjà donné plus de 3 millions de dollars, le coût total du projet s'élève à 68 millions de dollars. Parallèlement, le Président chinois Hu Jintao vient d'annoncer la création de 10 000 bourses pour les lycéens et étudiants américains de premier cycle.

Par ailleurs, l'offre chinoise de cours adaptés à ce public (langue, culture, sciences politiques, économie) est encore limitée, comme l'offre américaine dans le premier cycle préparant à un séjour en Chine³.

7 La promotion des études allemandes

DAAD

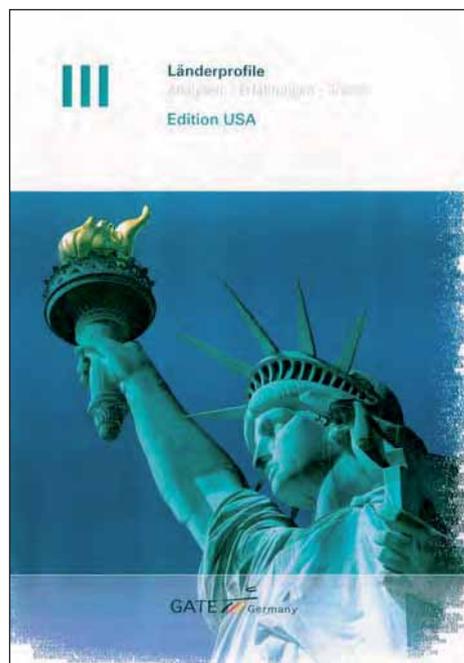
En Amérique du Nord, le DAAD mène une action commune au Canada et aux Etats-Unis. Ainsi, le siège du DAAD à New York, fondé en 1971, est chargé de la coopération universitaire à la fois avec les Etats-Unis et le Canada.

Le DAAD possède également deux centres de formation sur le territoire nord-américain, l'un à San Francisco, situé au sein de l'Institut Goethe et l'autre à Toronto, situé au sein même de l'Université de Toronto.

L'action menée par le DAAD sur le territoire américain s'intensifie d'année en année si bien que, selon le rapport *Open Doors 2010*, le nombre d'étudiants américains allant étudier en Allemagne a augmenté de 21,5% en quatre ans, atteignant plus de 8 000 étudiants. L'Allemagne prend ainsi la 7^e place des pays d'accueil, après l'Australie.

• Promotion, communication, information

Le DAAD possède un bureau principal aux Etats-Unis, mais il assure un travail de communication sur l'ensemble du territoire nord-américain grâce à l'envoi de deux *newsletters* hebdomadaires, l'une en anglais, *News from DAAD New York*, l'autre en allemand, *Nordamerika Nachrichten*, chacune offrant des informations sur les différents systèmes universitaires, sur les programmes du DAAD, ainsi que sur les événements universitaires et culturels.

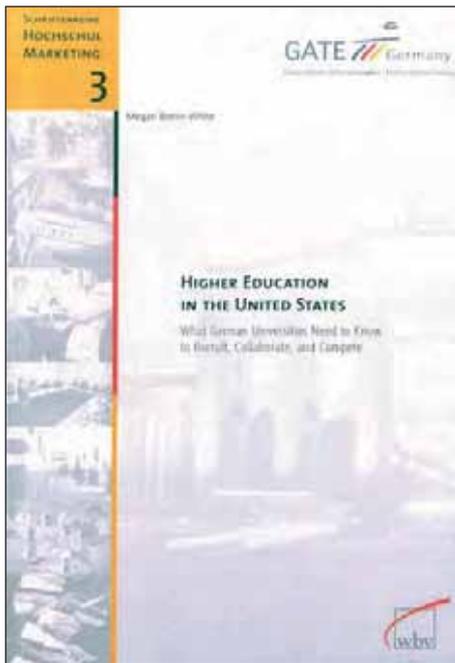


Brochure de présentation de l'enseignement supérieur américain publiée par le DAAD

¹ Source : Lettre d'information CampusFrance Etats-Unis n°6, Pascal Delisle, Yann Drevet, Olivier Dupeyron, Jean Paulhan, Grenadine Reverand.

² Source : La coopération scientifique des États-Unis avec la Chine, rapport de l'Ambassade de France à Washington.

³ Source : We need a national effort to send more students to China, Mitch Leventhal, The Chronicle of Higher Education, février 2011 (<http://chronicle.com/article/We-Need-a-National-Effort-to/126253/>).



Analyse de l'enseignement supérieur américain
publiée par le DAAD

Le travail de promotion du DAAD est également assuré par le DAAD *Young Ambassadors and Research Ambassadors*, réseaux de jeunes étudiants nord-américains de premier cycle, de chercheurs et de scientifiques ayant étudié ou conduit une recherche en Allemagne.

Lancé en 2005 et en 2009, ce double réseau permet au DAAD d'avoir des relais d'information et de promotion dans les campus nord-américains par le biais de jeunes ambassadeurs investis dans la promotion et dans le rayonnement de l'Allemagne.

Un autre réseau influent, le *DAAD Alumni Association of the USA*, assure la promotion de l'enseignement supérieur en Allemagne et la diffusion de la culture allemande auprès des étudiants nord-américains, bien que cette association ne compte que des étudiants américains.

Non seulement ce réseau offre aux étudiants américains des bourses pour aller étudier en Allemagne, mais il organise également ateliers et réunions, diffuse des bulletins d'informations afin de renforcer les liens académiques entre les Etats-Unis et l'Allemagne.

• Bourses et financement

En 2009, le budget global du DAAD s'élevait à 347,9 millions d'euros, somme dont la moitié est consacrée à l'attribution de bourses. Environ 55% de cette enveloppe est réservée aux étudiants allemands et le reste est destiné aux étudiants étrangers en mobilité vers l'Allemagne.

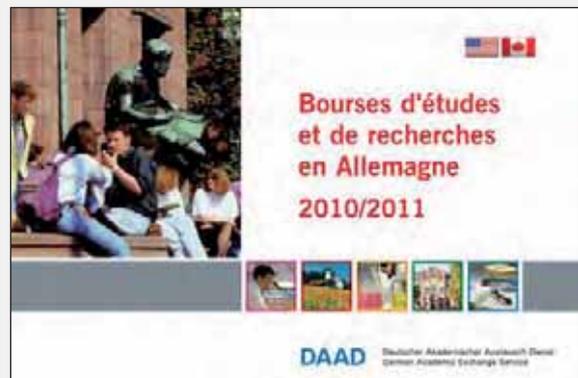
Ce budget permet ainsi au DAAD d'offrir une multitude de bourses à tous les acteurs du monde universitaire, des étudiants de premier cycle aux professeurs d'université.

Les programmes de bourse peuvent financer un séjour en Allemagne, un stage, un projet de recherche, etc.

Bourses RISE : l'attractivité de l'Allemagne démultipliée

Lancé par le DAAD en 2005, le programme RISE, *Research Internships in Science and Engineering*, donne l'opportunité à de jeunes étudiants d'Amérique du Nord (Etats-Unis et Canada) d'effectuer un stage d'été en Allemagne auprès d'un doctorant et de mener un projet de recherche en biologie, chimie, physique, sciences de la terre ou en ingénierie.

L'étudiant passe de 1,5 à 3 mois dans un institut de recherche ou dans un laboratoire d'université.



PARTIE 3

LA FRANCE ET SON DISPOSITIF D'ATTRACTIVITE¹

1 Les visas

Avec 9 676 visas délivrés en 2009 (contre 11 000 délivrés aux étudiants chinois), les Etats-Unis représentent le deuxième flux étudiant vers la France. Ce chiffre est nettement supérieur aux 4 358 étudiants américains recensés par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (voir page suivante). Cette différence est due au fait que l'étudiant américain vient surtout en France pour suivre des programmes de court séjour, des *summer schools*, souvent non répertoriés par le MESR.

Par ailleurs, selon l'IIE qui évalue à 16 910 le nombre d'étudiants américains en mobilité en France, la France figure bien parmi les cinq destinations préférées des jeunes Américains, même si ces étudiants ne s'inscrivent pas majoritairement dans des parcours universitaires classiques.

Evolution du nombre de visas délivrés aux étudiants américains (2006 à 2009)

	2006	2007	2008	2009	Evolution 2006-2009
Visa > 3 mois	8 324	8 170	9 099	9 393	13%

Source : Ministère de l'Intérieur, de l'Outre-mer, des Collectivités territoriales et de l'Immigration

N.B. : Les ressortissants des Etats-Unis sont dispensés de visas pour un séjour inférieur ou égal à trois mois.

A noter que les établissements américains (et français dans le cadre d'accueil d'étudiants étrangers) développent de plus en plus des programmes courts de moins d'un trimestre.

Répartition de l'attribution des visas par villes d'origine (septembre 2009-août 2010)

Nombre de visas étudiants attribués du 01/09/2009 au 31/08/2010	
Chicago	1 953
New York	1 590
Boston	1 360
Washington	1 242
San Francisco	1 184
Los Angeles	1 016
Atlanta	632
Houston	614
Miami	366
Total	9 957

Source : Consulat de France aux Etats-Unis

2 L'offre de formation Français Langue Etrangère et les *summer schools*

L'offre variée de cours de FLE, séjours culturels et linguistiques et/ou des *summer schools*¹ permet aux étudiants américains de suivre des séjours courts ou longs, à Paris ou en région, soit pour étudier le français en tant que débutants ou avec des objectifs spécifiques, soit pour suivre une véritable formation d'été dans des matières aussi variées que des études d'ingénieurs, de commerce ou de civilisation. On peut donc distinguer dans cette offre les centres dédiés à de simples séjours culturels et linguistiques des centres qui offrent une formation plus orientée vers l'enseignement supérieur².

Le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR), soulignant que "ce dispositif constitue une excellente incitation pour les étudiants étrangers à construire un parcours d'études dans lequel la France occupera une place prépondérante"³,

a diffusé un nouvel appel à projets pour les Campus d'été 2011, comportant deux volets : les programmes courts d'enseignement spécialisé ou pluridisciplinaire et les modules d'accueil et d'intégration destinés aux étudiants en mobilité longue.

L'Alliance française de Paris a ainsi accueilli en 2010 près de 1200 étudiants américains, ce qui représente la population d'étudiants étrangers la plus importante dans cet établissement.

Parmi d'autres cours de FLE, on peut citer les cours de civilisation française à la Sorbonne, organisés par la Fondation Robert de Sorbon. Celle-ci a attiré 8 000 étudiants par an, dont près de 10% d'étudiants américains⁴. Un dernier exemple de *summer school* : "Un été à l'ENS", mis en place par l'Ecole Normale Supérieure, un programme de lettres - sciences humaines, qui accueille chaque été pendant trois semaines une cinquantaine d'étudiants étrangers⁵.

¹ Depuis quelques années a été mis en œuvre un dispositif de labellisation des centres de Français Langue Etrangère implantés sur le territoire français permettant d'identifier les lieux de formation dont l'offre linguistique et les services présentent de vraies garanties de qualité. Sa mise en œuvre a été confiée au Centre International d'Etudes Pédagogiques (CIEP), établissement public du Ministère de l'Education nationale. Ces centres de FLE bénéficient du label officiel Qualité FLE. Pour plus d'informations : www.qualitefle.fr

² Acteur important de l'offre de FLE ayant pour objectif de permettre aux étudiants étrangers d'accéder à l'enseignement supérieur, l'ADCUEFE fédère 38 centres universitaires qui accueillent en France les étudiants étrangers avant leur intégration dans un cursus. Pour plus d'informations : www.campus-fle.fr

³ Source : www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid49238/appel-a-projets-pour-les-campus-d-ete-2011.html

⁴ Source : Répertoire de centres de Français Langue Etrangère en France, 2010 Qualité FLE.

⁵ Pour plus d'informations : www.ete.ens.fr

3 Les inscriptions en université

En 2009-2010, la France a accueilli 4 358 étudiants américains parmi lesquels 3 356 (77%) étaient inscrits à l'université.

- Répartition par niveau : davantage d'étudiants au niveau Master

On constate que le nombre d'étudiants américains en mobilité vers la France est en progression depuis 2006 (plus 16% en 2009).

Cette progression se fait en faveur d'une mobilité au niveau Master et Doctorat : le nombre d'étudiants en mobilité au niveau Licence a diminué de 22%. A l'inverse, celui des étudiants au niveau Master a plus que doublé et celui des étudiants au niveau Doctorat a augmenté de 8%, mais reste faible.

En termes de disciplines, c'est la filière lettres et sciences humaines qui arrive très largement en tête : à elle seule, elle attire 75% des étudiants américains, suivie par la filière droit et sciences politiques (11% des étudiants). Les filières sciences et sciences économiques sont respectivement suivies par 7% et 5% des étudiants, tandis que la filière médecine n'en accueille qu'1%.

Par discipline et par niveau, on retrouve la même domination de la filière Master, sauf en sciences, où il y a légèrement plus d'étudiants inscrits en Licence. En lettres et sciences humaines, il y a autant d'étudiants inscrits en Licence qu'en Master.

- Les étudiants américains dans les universités par académie en 2009-2010

Les académies de Paris, Versailles et Créteil accueillent 40% des étudiants américains, suivies bien après par les académies d'Aix-Marseille (10%), de Lyon (8%), de Nantes (7%), de Montpellier (6%) et à égalité par celles de Strasbourg et de Rennes (5%).

IIE PASSPORT-Study Abroad in Europe

Il existe un grand nombre d'établissements délivrant des cours de français non répertoriés dans les données du MESR. Ceux-ci sont implantés sur tout le territoire, avec une forte proportion dans le sud de la France.

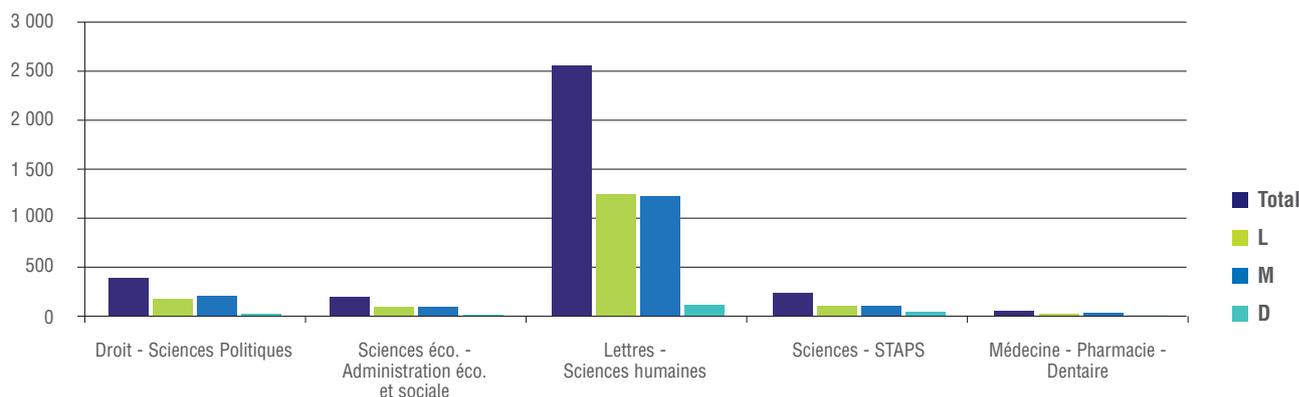
Il suffit pour s'en convaincre de consulter *Study Abroad in Europe*, répertoire publié en 2010 par l'IIE avec *Lonely Planet*, qui liste environ 500 établissements ouverts aux étudiants américains. Plus de 50% de ces centres sont situés à Paris et de nombreux autres dans des villes du sud de la France. Quant aux établissements disposant de plusieurs sites, ils mentionnent souvent, en plus de Paris, des antennes dans le sud de la France, quand ils ne se positionnent pas explicitement *in Provence*, comme c'est le cas de l'*American Center of Provence*.

Evolution des effectifs par niveaux dans les universités françaises (2009-2010)

	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	Evolution 2006-2009	Répartition par niveau 2009-2010
Niveau L	2 019	1 902	1 687	1 581	-22%	47%
Niveau M	722	1 017	1 453	1 616	124%	48%
Niveau D	147	155	159	159	8%	5%
Total	2 888	3 074	3 299	3 356	16%	100%

Source : MESR-DGESIP/DGRI-SIES et MEN-MESR DEPP

Répartition par disciplines et par niveaux dans les universités françaises (2009-2010)



Source : MESR-DGESIP/DGRI-SIES et MEN-MESR DEPP

4 Les activités de l'Espace et des relais CampusFrance aux Etats-Unis

CampusFrance USA : dispositif actuel

Depuis 2007 et le lancement de la procédure CampusFrance¹ aux Etats-Unis, le traitement des dossiers des étudiants américains est centralisé à Washington, à l'Ambassade de France où est installé le seul Espace CampusFrance des Etats-Unis. Cet Espace pourra s'appuyer sur des relais dans les Consulats des principales villes destinés à recevoir les étudiants pour l'entretien obligatoire et préalable à toute délivrance de visa étudiant : Washington, Atlanta, Boston, Chicago, Houston, Los Angeles, Miami, New Orleans, New York et San Francisco.

L'équipe de CampusFrance USA est composée de cinq personnes (et de cinq vacataires en période de pointe) dont l'activité principale est le traitement des dossiers des étudiants candidats à une mobilité académique vers la France, mais aussi la réponse aux nombreuses questions en relation avec les différents consulats de France aux Etats-Unis.

En 2010, CampusFrance a ouvert deux nouvelles Antennes avec le soutien de stagiaires longue durée, à Chicago et à Miami. Deux autres Antennes pourraient ouvrir à New York et à San Francisco en 2011-2012.



L'Espace CampusFrance à Washington

• Répartition du temps de travail en deux activités

- **Pôle promotion** : compte tenu de l'absence de salons étudiants et de la tradition limitée de mobilité des étudiants américains, CampusFrance se concentre sur un travail de terrain, au plus près des étudiants et des principaux prescripteurs de mobilité des universités américaines (*study abroad advisers*).

- **Pôle évaluation** : l'Espace de Washington a en charge le traitement des dossiers, les réponses aux questions et les entretiens avec les étudiants.

5 La place de la francophonie

Si l'espagnol est la première langue étrangère enseignée aux Etats-Unis, la France vient cependant en deuxième position avec plus de 14% d'apprenants, loin devant l'allemand.

Langues enseignées aux Etats-Unis

Premières langues enseignées dans les écoles publiques aux Etats-Unis en 2007-2008 :

- Espagnol : 72,1%
- Français : 14,1%
- Allemand : 4,4%
- Latin : 2,3%

Source : American Council on the Teaching of Foreign Languages

Le français est parlé aux Etats-Unis dans diverses régions du pays, notamment en Louisiane, en Nouvelle-Angleterre, en Floride et en Californie².

En outre, bien que certains Américains d'ascendance française ne parlent plus le français, ils ont néanmoins un attachement au fait français et à l'histoire des franco-américains. L'identité symbolique francophone semble être une réalité :

- en 2000, plus de 11 millions de personnes aux États-Unis, dont 2 millions en Nouvelle-Angleterre, ont déclaré une origine française, canadienne-française, acadienne ou haïtienne ;

- parmi ce nombre, la réelle quantité de personnes parlant le français chez eux (incluant les locuteurs créoles) serait de 2,1 millions.

A noter que le gouvernement américain fait la promotion de l'apprentissage des langues chinoise, arabe, russe, turque ou japonaise, considérées comme essentielles dans les relations internationales³.

6 L'action des centres pluridisciplinaires

Le programme des centres pluridisciplinaires, créés en 1998, faisait suite au programme des centres d'excellence. C'est actuellement l'un des programmes les plus importants en matière de coopération universitaire. Les centres fédèrent les initiatives universitaires et rassemblent autour de la France et du monde francophone dans son ensemble, un grand nombre d'étudiants et de professeurs, quel que soit leur domaine de spécialisation.

Durant l'année scolaire 2008-2009, plus de cinquante colloques franco-américains ont été organisés, sans compter une quarantaine de conférences et de nombreuses autres activités, telles que des festivals de cinéma, des présentations littéraires, des concerts, etc.

¹ Afin d'améliorer l'accueil à l'étranger des étudiants qui se préparent à un séjour d'études en France et de faciliter l'ensemble des démarches académiques et consulaires, le ministère chargé des affaires étrangères a créé en 2005 la procédure CampusFrance, procédure obligatoire dans 31 pays, qui permet désormais aux étudiants étrangers de s'inscrire en ligne.

² Source : www.francophoniedesamericques.com

³ Ainsi que l'exprime Jill Wright, associate dean à l'Illinois Central College (ICC) : "We are listening to what's going on, and we know the languages the American government wants more citizens to learn, one of those is Chinese and another is Arabic", ("nous percevons les tendances et nous savons que le gouvernement veut que les citoyens américains soient plus nombreux à apprendre le chinois et l'arabe").

Source : K. Doss Bowman, *Foreign Language Learning at Community Colleges*, *International Educator Language Supplement*, 2011.

PARTIE 4

PERSPECTIVES ET ACTIONS

1 Comment augmenter la mobilité des étudiants américains vers la France ?

Programmes institutionnels

L'Ambassade de France aux Etats-Unis a développé une série d'outils afin de faciliter la mobilité vers la France des étudiants et des professeurs américains. Ces outils permettent essentiellement de renforcer la mobilité au niveau doctoral et d'accroître les projets de recherche entre établissements, laboratoires de recherche français et américains. En ouvrant sur des perspectives de doubles diplômes ou de cotutelles de thèse, ils constituent une première réponse pour inciter les établissements américains, traditionnellement très réticents en la matière, à monter ce type de partenariats.

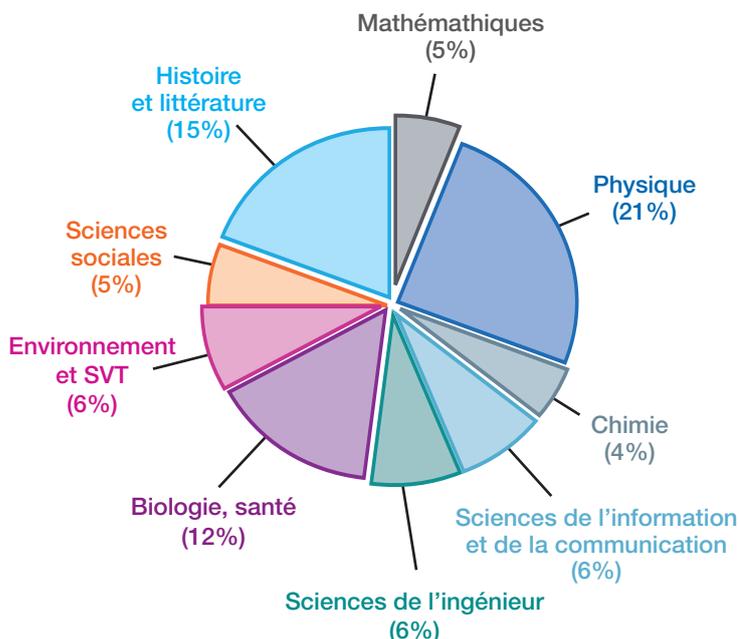
C'est ainsi que le Service scientifique de l'Ambassade a lancé en mars 2011 une enquête à l'attention des établissements français afin d'établir un état des lieux des cotutelles existantes entre les deux pays. A ce jour, en attendant le résultat plus exhaustif de cette enquête en cours, le nombre de cotutelles franco-américaines (avec des conventions signées entre 2000 et 2011) est de 80, contre plus d'une centaine pour la Chine et un peu moins pour le Brésil. Depuis 2009, la tendance est en forte croissance avec une nette prévalence des sciences exactes (75%) sur les sciences humaines et sociales (25%).



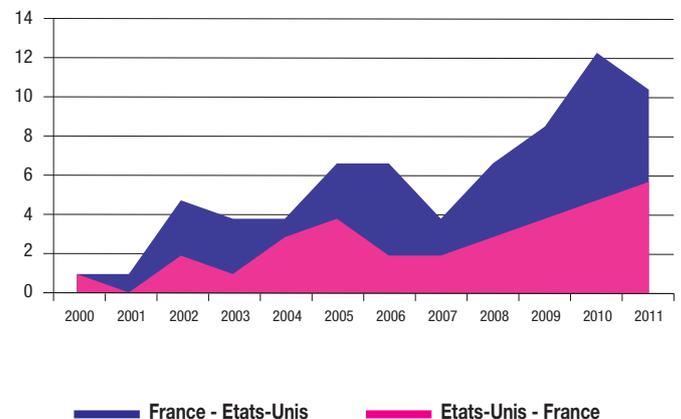
L'Ambassade de France à Washington

Thèses en cotutelle entre établissements français et américains (2000 à 2011)

Disciplines

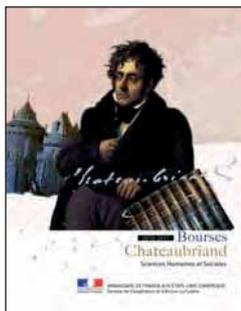


Evolution



Source : Service pour la science et la technologie, Ambassade de France à Washington, Johan Delory et Annick Suzor-Weiner.

• Bourses Chateaubriand



Brochure de présentation
des bourses Chateaubriand

Le programme le plus ancien est celui des Bourses Chateaubriand en sciences humaines et sociales qui permettent à des étudiants chercheurs américains (de 10 à 15) de se rendre pour une durée de huit mois dans une université française. L'édition 2010-2011 a été marquée par un nombre record de candidatures, 111 dossiers soit une augmentation de 6% par rapport à l'année dernière. De nombreuses disciplines sont représentées dans ces candidatures : l'histoire (39%), la littérature (25%), l'histoire de l'art (24%) et les sciences politiques (12%).

Ce programme a été complété, depuis 2002, par un volet orienté vers les disciplines scientifiques et technologiques. Ces bourses s'adressent aux candidats américains souhaitant faire une cotutelle de thèse ou un double diplôme dans un établissement ou un laboratoire français. Il s'agit de stages de quatre à dix mois, dans des disciplines relevant des sciences, de la technologie ou du vivant¹.

Les dossiers de candidatures sont disponibles du 15 octobre au 31 janvier sur le site du Service scientifique de l'Ambassade de France aux Etats-Unis.

• Partner University Fund (PUF)

Un autre programme vise également la mise en place de doubles diplômes ou de cotutelles de thèse : le *Partner University Fund* (PUF). Lancé en 2007, ce programme concerne les niveaux Master, Doctorat et post-doc dans tous les domaines : de la physique à la gestion, de l'environnement à la musicologie et, depuis 2011, les humanités, grâce à la Fondation Mellon.

Le programme PUF a pour but le financement de projets communs de recherche entre établissements et laboratoires français et américains. Les bourses peuvent aller jusqu'à 80 000 dollars annuellement (trois ans maximum), voire plus dans certaines disciplines. Ce programme a été rendu possible grâce au financement public-privé. A ce jour, ce sont près de 50 projets qui sont mis en œuvre avec un financement du PUF, couvrant jusqu'à 60% des montants engagés².

L'Université Rennes 1, lauréate du label d'excellence de la coopération universitaire franco-américaine Univ-Link

L'Université Rennes 1 est lauréate du label d'excellence de la coopération universitaire franco-américaine *Univ-Link* pour l'année 2011. Ce label est destiné à valoriser le meilleur projet du programme PUF (*Partner University Fund*).

Lancé en juin 2010, ce label, décerné pour la première fois cette année, est accompagné d'un financement de 40 000 euros.

Ce projet proposé par l'Université Rennes 1, en coopération avec l'Université de l'Arizona, est un projet qui porte sur les matériaux avancés pour l'énergie et l'optique. Il réunit trois dimensions : la mobilité des étudiants, les diplômes communs et les projets de recherche conjoints.

L'Université Rennes 1 est déjà bénéficiaire du programme PUF, aux côtés de l'Université Lille 1 et de l'École Nationale supérieure d'ingénieurs de Caen. Ce programme se traduit par la mise en place de trois doctorats en cotutelle avec l'Université de l'Arizona (*dual PhD*).

Au total, plus de 40 étudiants seront impliqués dans ces trois programmes et bénéficieront d'échanges entre les établissements.

Source : AEF, dépêche n°148339, 12 avril 2011

• D'autres sources de financement

D'autres sources de financement peuvent être trouvées auprès des Fonds bilatéraux, créés par un investissement initial conjoint du Ministère des Affaires étrangères et européennes (MAEE) et d'une grande université américaine.

A titre d'exemple, on peut citer différents programmes communs au Service scientifique et au Service culturel de l'Ambassade de France.

- Le Fonds France-Berkeley

Ce programme peut financer des collaborations avec un groupe de recherche de *UC Berkeley*, *UC Davis*, *Lawrence Berkeley National Laboratory*, dans toutes les disciplines. Depuis sa création, ce Fonds a accordé plus de 250 bourses.

Plus d'informations :
<http://fbf.berkeley.edu/>

- Le Fonds France-Stanford

Cet autre programme peut financer des collaborations ou des conférences en partenariat avec un groupe de l'université de Stanford, également dans toutes les disciplines. Dans ce programme, les projets visant à développer de nouvelles collaborations impliquant de jeunes chercheurs portant sur des problématiques

¹ Contact au sein de l'Ambassade pour les bourses en sciences humaines et sociales : sylvain.quatravaux@diplomatie.gouv.fr

Contact pour les candidats ou pour les équipes de recherche françaises ou américaines en sciences et technologie : phuong.pham@ambafrance-us.org

² Pour plus de détails sur le programme : <http://facecouncil.org/puf/>

Ces programmes favorisent les rapprochements mais le retard constaté s'avère essentiellement culturel ou structurel (l'enseignement supérieur américain ne tient pas à se faire imposer un concept d'origine européenne). Pour autant, d'après la note de Pascal Delisle, Attaché universitaire à Washington, publiée dans la revue électronique de l'IEE, l'internationalisation nécessaire des établissements américains, y compris des plus prestigieux, viendra à bout de ces réticences. Pour certains mêmes, cette internationalisation sera rendue nécessaire dans un contexte de compétition accrue entre les établissements du pays et offrira l'assurance de débouchés dans un marché de l'emploi lui aussi globalisé.

inter-disciplinaires sont favorisés. Ce programme prévoit des mobilités sous la forme de stages ou de visites, d'échanges étudiants, des mini-conférences, le développement d'enseignements.

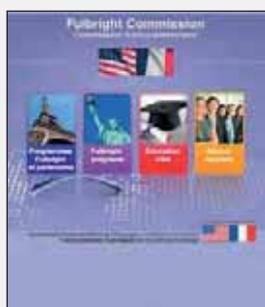
Plus d'informations :
<http://francestanford.stanford.edu/>

- Le Fonds MIT-France

Ce programme peut financer des mobilités (80 étudiants stagiaires par an), des ateliers scientifiques ou des séminaires et des colloques, dans le but de développer des projets de collaboration.

Plus d'informations :
<http://web.mit.edu/misti/mit-france/faculty/seed.html>

Un acteur important de la mobilité en cotutelle : la Commission Fulbright



Depuis plus de 60 ans, la *Fulbright Commission*, Commission franco-américaine d'échanges universitaires et culturels, contribue à développer les liens d'amitié et de coopération entre la France et les États-Unis, par l'intermédiaire d'échanges éducatifs.

www.fulbright-france.org

Située à Paris, elle offre des bourses à des étudiants, à des jeunes professionnels et à des chercheurs français et américains qui désirent séjourner dans le pays partenaire. Elle administre notamment le prestigieux programme *Fulbright* qui a soutenu près de 20 000 projets entre la France et les États-Unis depuis sa création et compte parmi ses anciens de grandes personnalités (artistes, universitaires, personnalités politiques, hommes et femmes d'affaires...).

Elle finance notamment 25 bourses doctorales pour des séjours de recherche de deux à neuf mois dans une université américaine de la Commission *Fulbright*. Destinées aux doctorants inscrits en thèse dans un laboratoire français ou en cotutelle ou en codirection, ces bourses prennent notamment pour critères l'excellence scientifique, la cohérence du projet et son inscription dans une logique de coopération franco-américaine. Pour les sciences exactes, elles requièrent également l'existence d'une coopération entre institution d'accueil et d'origine, attestée par des co-publications, ou une coopération formalisée ou en cours de développement attestée par des lettres de recommandation.

La Commission attribue des bourses dans tous les domaines et, en sciences exactes, tout particulièrement pour les projets ayant comme thèmes de recherche les sciences de l'environnement et la sécurité alimentaire.

Montant de la bourse : 9 000 dollars et une allocation voyage.

Plus d'informations :
<http://www.fulbright-france.org/>

Les délocalisations d'établissements français aux États-Unis : une alternative ?

Même si ce type d'initiative de la part d'établissements français reste encore très marginal, à l'instar des universités américaines qui se sont installées en France depuis plusieurs décennies, les délocalisations d'établissements français peuvent sembler une alternative intéressante pour accroître la visibilité aux États-Unis et pour offrir à ses propres étudiants des places très recherchées de stages d'études dans ce pays.

Les États-Unis restent en effet la destination première d'étudiants français en programme d'échange. On constate cependant que le nombre de places disponibles, issu essentiellement (ou moyennant parfois contrepartie financière) d'accords d'échanges, sont en nombre largement inférieur à la demande.

La délocalisation offre de nombreux avantages pour l'établissement :

- se placer au cœur d'une dynamique internationale, proposant un parcours d'études, multi-campus, à ses étudiants ;
- compenser le déséquilibre des échanges d'étudiants transatlantiques sur une base financière raisonnée, notamment en termes de droits d'inscription ;
- recruter des étudiants américains localement, le stage d'études obligatoire en France étant un argument marketing.

Un exemple de délocalisation : Skema Business School



Les schémas financiers restent complexes et les investissements lourds, mais

l'exemple de Skema, école née de la fusion entre le CERAM *Business School* et le Groupe ESC Lille en 2009, atteste que cette solution est viable et, pourquoi pas, modélisable.

Fort de ses campus en France et à l'international (Suzhou en Chine et Casablanca au Maroc), l'école avait déjà clairement affiché ses ambitions : ouvrir en 2010-2011 un nouveau campus aux États-Unis.

Skema *Business School* a donc inauguré en mai 2010 son campus à Raleigh en Caroline du Nord. L'école est ainsi la première école en France à ouvrir un campus aux États-Unis pour l'ensemble de ses étudiants en formation initiale.

Au cœur du *Centennial campus*, Skema *Business School* dispose de 3000 m² pour ses étudiants qui sont ainsi au contact d'étudiants américains et étrangers venant du monde entier. Ce lieu regroupe en outre de nombreuses entreprises innovantes et des laboratoires de recherche. En janvier 2011, les 300 premiers étudiants de Skema *Business School* sont arrivés sur le campus américain. En septembre 2011, le nombre de places sera encore augmenté.

Contact :
Pascal Vidal, Directeur du Campus Skema USA,
p.vidal@skema.edu

D'autres pistes existent pour attirer plus d'étudiants américains en France

• Les stages en entreprise

Accroître l'offre de stages en entreprise et l'intégrer dans un *package* offert à l'étudiant américain permettent de répondre à la demande croissante de partenaires américains pour ce type de produit.

• Les programmes d'été

Les programmes d'été (*summer programs*) sont également recherchés par les responsables *study abroad* des universités américaines. Cette offre est à privilégier lorsqu'elle combine cours de FLE et contenu culturel ou découverte académique. Un moteur de recherche sur les cours d'été et sur le FLE est en cours de constitution sur le site campusfrance.org. Il devrait être opérationnel au deuxième semestre 2011 et permettra une meilleure visibilité de cette offre auprès des étudiants américains. Une mission FLE aux Etats-Unis est également prévue, en novembre 2011, à l'occasion du congrès national de l'*American Conference of teachers of Foreign Languages (ACTFL)* à Denver (voir page 26).

• Les programmes en anglais

Les programmes en anglais (*Programs Taught in English*), même s'ils ne sont pas le premier critère des étudiants américains choisissant la France, restent un atout pour élargir le socle de recrutement aux Etats-Unis, notamment au niveau Bachelor. Il s'avère en effet que le moteur de recherche des formations en anglais, 600 formations disponibles sur le site campusfrance.org, est essentiellement visité par les étudiants américains (après les Indiens). Il constitue une vitrine efficace pour la promotion de ce type de formation.



• Les accréditations

Un établissement français, qui souhaite bénéficier pour ses étudiants de prêts ou de bourses du gouvernement fédéral américain, doit être accrédité. Le processus est long et complexe mais un organisme, l'*American Association of Collegiate Registrars and Admissions Officers (AACRAO)* peut aider les établissements français dans leurs démarches¹.

• Le potentiel des *community colleges*²

Même si les *community colleges* ont une vocation essentiellement locale, leur internationalisation est inexorable. Ils reçoivent des étudiants venus de l'étranger, parrainent des programmes d'études à l'étranger destinés aux étudiants américains et organisent des séjours éducatifs de courte durée dans divers pays. En 2005-2006, les *community colleges* ont accueilli plus de 83 000 étudiants étrangers, ce qui représente 15% de l'ensemble des étudiants internationaux qui suivent leurs études post-secondaires aux Etats-Unis. En effet, au contraire des universités, ils ne demandent pas que les étudiants aient un niveau très avancé en anglais.

• Les étudiants en sciences, technologies et ingénierie



Brochure de présentation des études d'ingénieur en France

Les scientifiques et les ingénieurs américains, soumis à un programme de formation très dense, ne sont pas disponibles pour l'approfondissement d'une langue étrangère, ni pour un semestre à l'étranger, s'ils veulent obtenir leur diplôme dans le délai normal de quatre ans.

Cependant, comme en Europe il y a une dizaine d'années, apparaît la nécessité de compétences dépassant les savoirs purement techniques. De manière plus générale, le

système d'enseignement supérieur américain reconnaît qu'une éducation supérieure sans perspectives internationales est insuffisante.

Cette prise de conscience a amené, à ce jour, 170 établissements américains à signer des accords avec des écoles d'ingénieurs françaises.

Par ailleurs, la Conférence des Directeurs des Ecoles Françaises d'Ingénieurs (CDEFI), afin de faciliter l'intégration d'étudiants nord-américains, a mis en place depuis 2002 le Master international des écoles d'ingénieurs (anciennement Master DUBY). Il peut être dispensé tout ou partie en anglais, en complément d'une offre de FLE, et bénéficie d'un dispositif d'accueil de qualité.

Chaque école peut offrir une spécialisation ciblée, dans son domaine d'excellence, seule ou en partenariat avec d'autres écoles. Ces Masters sont très largement élaborés en collaboration avec des sociétés et des entreprises françaises à dimension internationale qui peuvent en faire un outil de recrutement pour leurs filières à l'étranger.

¹ Plus de renseignements : www.aacrao.org. Cet organisme est à but lucratif.

² Source : Rapport d'études "Les *community colleges* aux Etats-Unis : l'enseignement supérieur et la formation professionnelle à portée de main", Estelle Bouzat, Attachée adjointe pour la science et la technologie et Marie Parsy, Attachée adjointe pour la science et la technologie.

2 Les manifestations 2011

La coopération universitaire : la Conférence NAFSA



Ce salon, premier rendez-vous des échanges et de la coopération universitaire au niveau mondial, touche un public qui dépasse largement le continent nord américain avec une trentaine de pays représentés et 400 exposants participants.

Ce salon reste ainsi le lieu privilégié pour rencontrer les acteurs américains de la coopération universitaire et essentiellement les *study abroad advisers*, intermédiaires clés dans la promotion des séjours d'études à l'étranger au sein de l'institution américaine. Si les établissements américains n'ont généralement pas de stands sur ce salon, ils s'inscrivent en revanche nombreux en tant que visiteurs.

Le travail des établissements présents sur le Pavillon français, conjointement à celui du Service de coopération universitaire et de CampusFrance, consiste à imaginer des événements pour les y inviter. Parmi ces activités, outre des ateliers de travail franco-américains sur des thématiques pertinentes (en 2011, les cotutelles de thèse), la réception française et les rendez-vous privés (petits déjeuners ou conférences sur invitation) sont les meilleurs moyens d'atteindre des partenaires potentiels et d'élargir son cercle de contacts internationaux. Ce salon-conférence est en fait un lieu où les activités annexes comptent au moins autant que la présence sur le Pavillon français.

Pour son retour au Canada, NAFSA Vancouver, qui se déroule du 31 mai au 3 juin 2011, a convaincu près de 50 établissements français et pour la première fois une majorité d'universités et de grands établissements. Le Pavillon français, mis en place pour la 12^e année par CampusFrance, à travers un système de permanences par demi-journée, constitue en taille et en nombre l'une des premières participations internationales.



Nafsa 2010

La Journée Etats-Unis : veille concurrentielle et partage d'expériences

Journée Etats-Unis CampusFrance



En amont de la conférence NAFSA, CampusFrance organise à Paris, le 3 mai 2011, une Journée pays consacrée aux Etats-Unis. Ce nouveau concept est destiné à apporter aux adhérents de CampusFrance une expertise reconnue des grands acteurs de la coopération académique franco-américaine.

Le Conseiller de coopération et d'action culturelle, Antonin Baudry, en poste au Consulat français à New York, les services culturels de l'Ambassade des Etats-Unis à Paris, la Commission franco-américaine, le centre statistique américain de mobilité universitaire (*Institution of International Education, IIE*), les Ministères de tutelle de l'Agence et les Conférences d'établissements y participent.

L'accent sera porté, en plus de l'attractivité vers la France et des analyses statistiques sur la mobilité, sur les questions pratiques liées aux échanges vers les Etats-Unis : stages ou séjour d'études.

Cette journée sera aussi l'occasion de présenter à la communauté universitaire française le dernier essai de Ben Wildavsky qui sera présent. Cet ouvrage, *The Great Brain Race* présente les derniers enjeux de la mobilité étudiante, la place et les stratégies des grands pays dans la "course internationale aux cerveaux".

A noter que CampusFrance a consacré un numéro de sa nouvelle collection *Repères* à cet auteur, pour la Journée Etats-Unis.



Repères n°5 - Avril 2011

La promotion des cours de FLE et des programmes courts : une conférence à Denver

Cette action de promotion ciblée sera concrétisée par la participation de CampusFrance au *World Language Expo* de l'*American Conference of Teachers of Foreign Languages* (ACTFL) qui se tiendra à Denver du 18 au 20 novembre 2011.

Profitant de ce rendez-vous annuel des professeurs de langue étrangère aux Etats-Unis, un Pavillon français sera mis en place, en présence des centres de FLE. En amont de cette conférence et en partenariat avec les services éducatifs et universitaires de l'Ambassade de France, une ou deux étapes (Washington, San Francisco) permettront aux écoles présentes de promouvoir leurs offres directement auprès d'étudiants sensibilisés préalablement ainsi qu'aux responsables *study abroad* d'universités locales.

Contacts :

Olivier Chiche-Portiche et Natacha Benari,
natacha.benari@campusfrance.org



www.actfl.org/i4a/pages/index.cfm?pageid=5214

Le projet PromoDoc : promotion des études doctorales



Dans le cadre du programme Erasmus Mundus Action 3 pour la promotion de l'enseignement supérieur européen, l'Agence CampusFrance coordonne un projet dédié à la promotion des études doctorales dans les pays tiers industrialisés. Le projet PromoDoc, financé par la Commission européenne, a pour objectifs d'augmenter l'attractivité des études doctorales en Europe, d'améliorer l'information sur les programmes doctoraux et de faciliter l'accès aux études de niveau doctoral auprès des étudiants de pays tiers, en particulier dans les pays et territoires industrialisés suivants : Canada, Corée, Etats-Unis, Hong Kong, Japon, Singapour et Taiwan.

PromoDoc est mis en œuvre par un consortium international conduit par CampusFrance et constitué par le DAAD (Allemagne), le Nuffic néerlandais, le *British Council*, l'*European Council of Doctoral Candidates and Junior Researchers* (Eurodoc) et l'*Institute of International Education*. Dans le cadre du projet, qui se déroule entre 2010 et 2013, une série d'outils de promotion sera développée (site Internet, brochure, clip vidéo) et des actions d'information, de recrutement et de promotion seront menées dans les pays cibles.

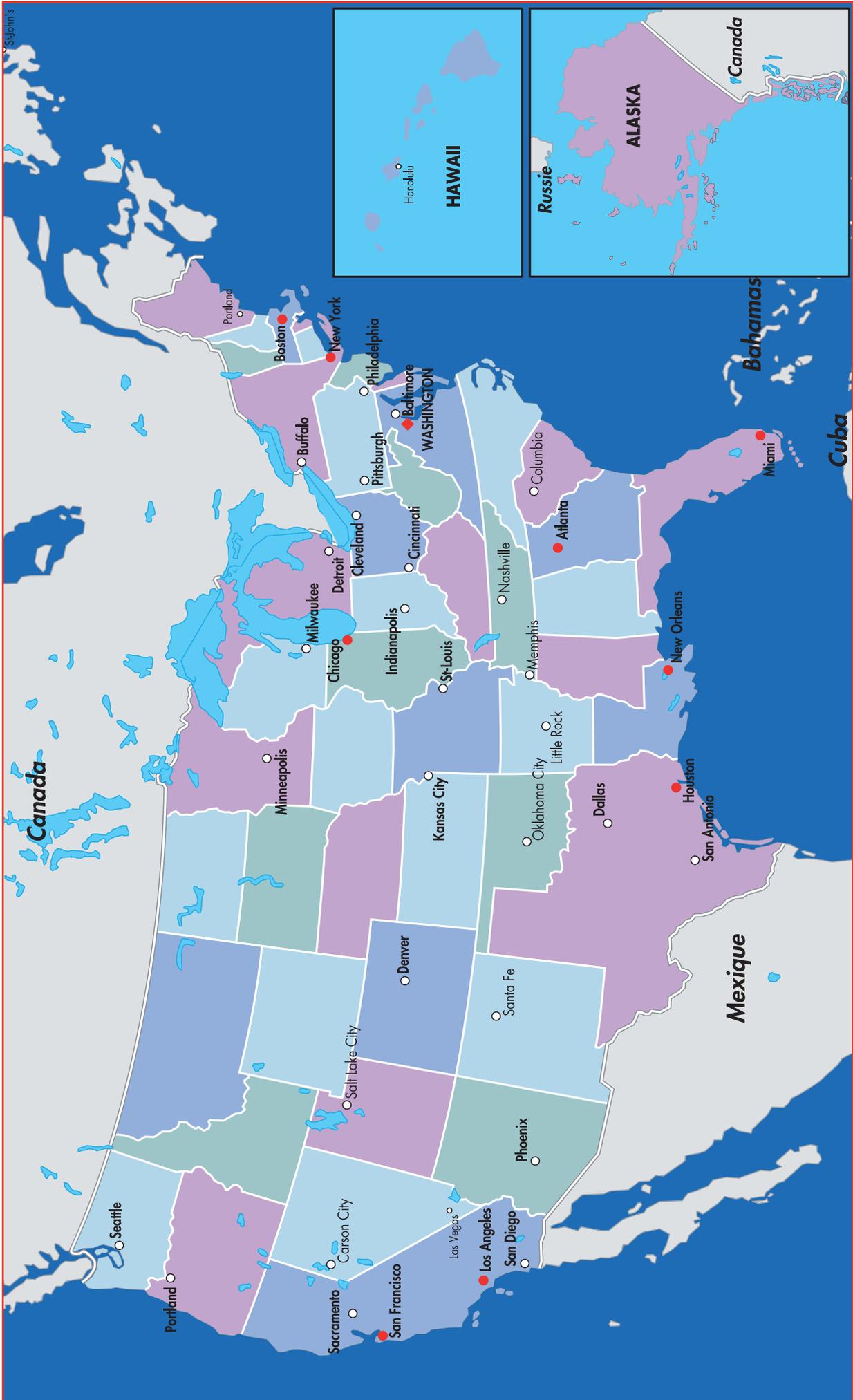
Aux Etats-Unis et au Canada, un réseau sera créé à partir d'octobre 2012. 25 personnes-ressources seront sélectionnées parmi les enseignants-chercheurs ayant une expérience des études doctorales dans un Etat membre de l'UE et conseilleront les étudiants sur les possibilités de poursuite d'un programme doctoral en Europe.

Plus d'informations :

www.promodoc.eu
contact@promodoc.eu

D'autres actions de promotion

- Après le succès du séminaire franco-canadien sur les cotutelles de thèse organisé à Toronto et à Vancouver par l'Ambassade de France à Ottawa en décembre 2010, l'organisation d'un séminaire similaire est prévu aux Etats-Unis en 2012.
- Invitation en France d'une délégation d'agents *study abroad* de la NAFSA pour des rencontres entre partenaires.
- Rencontres thématiques à l'occasion de congrès universitaires américains (*American Political Science Association*, associations scientifiques, littéraires...).
- Participation aux salons d'agents de recrutement d'étudiants américains parmi lesquels on trouve ICEF *Workshop* (www.icef.com/fr/workshops.html).
- Intervention de CampusFrance Etats-Unis sur les campus dans le cadre de l'*International Education Week*, à raison d'une intervention par circonscription consulaire et en réponse aux initiatives d'universités américaines sur le thème de la mobilité : *European/French days*, *Career days*, journées portes ouvertes thématiques...



Le **DOSSIER** Etats-Unis, sixième volume de la collection, fait suite aux numéros sur la Turquie, l'Inde, la Russie, la Chine et la Pologne, tous édités en 2010.

Ces publications consacrées à un pays ont pour but d'offrir un panorama local en matière d'enseignement supérieur, de décrire le dispositif français de promotion de l'enseignement supérieur dans le pays et de montrer dans quel contexte concurrentiel ce dispositif se déploie.

Directeur de la publication :

Gérard Binder, Président du Conseil d'administration

Comité éditorial :

Béatrice Khaïat, Directrice déléguée

Claude Torrecilla, Responsable de la communication

Olivier Chiche-Portiche, Coordonnateur géographique pour les Amériques

Anne Benoit, Responsable des études

Nina Volz, Chargée d'études et d'analyses

Les recherches nécessitant la création de ce DOSSIER ont été effectuées par Jean-Kely Paulhan, Directeur de l'Espace CampusFrance Etats-Unis.

Anne Benoit et Olivier Chiche-Portiche en ont assuré la mise en forme.

Nina Volz a fourni et vérifié l'ensemble des données statistiques.

L'Agence CampusFrance remercie le Service de coopération et d'action culturelle de l'Ambassade de France aux Etats-Unis ainsi que l'Espace CampusFrance à Washington et tout particulièrement :

Florence Barnier, Chargée de mission coopération universitaire

Estelle Bouzat, Attachée adjointe pour la science et la technologie

Pascal Delisle, Attaché de coopération universitaire à Washington, Directeur du programme Partner University Fund

Séverine Debets, Conseillère CampusFrance

Johan Delory, Attaché adjoint pour la science et la technologie

Robert Jeansoulin, Attaché pour la science et la technologie

Marie Parsy, Attachée adjointe pour la science et la technologie

Jean-Kely Paulhan, Attaché de coopération universitaire, Directeur de l'Espace CampusFrance Etats-Unis

Sylvain Quatravaux, Chargé de mission coopération universitaire

Floriane Rasplus, Stagiaire CampusFrance et Partner University Fund

Isabelle Schöninger, Coordinatrice du programme Partner University Fund

Annick Suzor-Weiner, Conseillère scientifique à l'Ambassade de France aux Etats-Unis

L'Agence remercie également Pascal Vidal, Directeur du Campus Skema USA

Edition :

Claude Torrecilla, claudetorrecilla@campusfrance.org

Photos et visuels : droits réservés

Réalisation : Agence Huitième Jour - Paris

Impression et diffusion : Graphoprint - Paris

Agence CampusFrance

79 avenue Denfert-Rochereau

75014 Paris

Tél. : 01 53 63 35 00

Les DOSSIERS CampusFrance sont imprimés sur papier PEFC-FSC issu de forêts gérées durablement.

Mai 2011

